



Roberto d'Aubuisson, que l'on voit entouré de sa femme, Yolanda, et d'un garde du corps, est reconnu comme le père des "Escadrons de la mort" et aurait de bonnes chances d'être élu demain.

Au Salvador, le vote de demain ne réglera rien

(D'après AFP, AP et UPI) — C'est demain que les Salvadoriens vont décider s'ils veulent être gouvernés par un régime d'extrême droite, par un gouvernement moins radical ou encore s'ils s'objectent, par une forte abstention, à exprimer leur volonté.

L'affrontement a déjà coûté très cher tant humainement qu'économiquement: en trois ans, la guerre civile a fait plus de 30,000 morts dans ce pays de 5 millions d'habitants qui se trouve maintenant au bord de la ruine économique.

Et si d'aucuns pensent que Jose Napoleon Duarte, candidat du Parti social-démocrate — et que soutiennent férocelement les Etats-Unis — a de bonnes chances de l'emporter, d'autres, à commencer par l'ambassadeur américain au Salvador, M. Deane Hinton, croit que M. Roberto d'Aubuisson, un candidat de l'extrême

droite, a le plus de possibilités de l'emporter.

Présenté par les uns comme le père des fanatiques "Escadrons de la mort", affublé du titre de "tueur pathologique" par un autre ambassadeur américain, M. Robert White, Roberto d'Aubuisson obtiendra assurément un nombre important de sièges au sein de l'Assemblée constituante.

Président des destinées du "Parti de l'alliance nationaliste républicaine" (Arena), d'Aubuisson soutient que l'actuel chef du Parti démocrate-chrétien (centriste) est un "communiste".

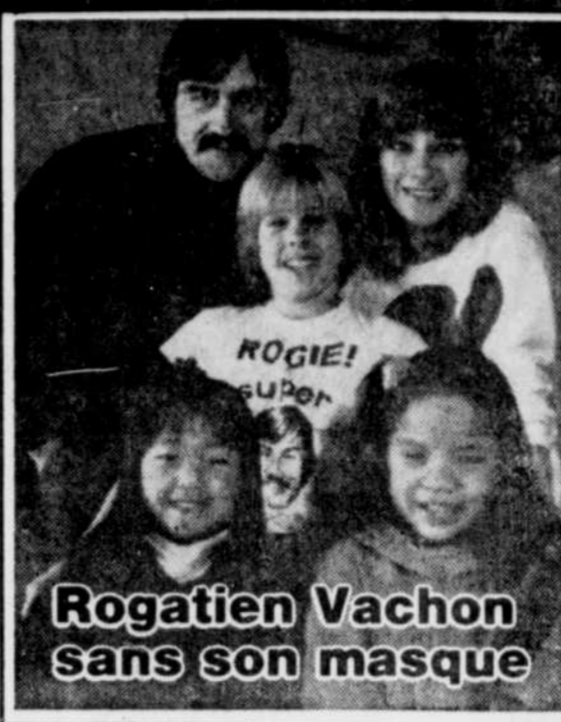
"Il est presque certain d'être à l'assemblée, a estimé jeudi soir M. Hinton. Il est le candidat numéro un pour San Salvador et il est sûr d'être un personnage politique."

Au terme de la campagne électorale, on s'inquiète beaucoup dans les milieux politiques salvadoriens ou américains des résultats du scrutin.

Aux Etats-Unis, il est bien clair que tout secours au Salvador risque d'être sérieusement compromis si le père des "Escadrons de la mort" l'emporte.

Au Salvador, si Duarte l'emporte, **Voix, A-2 SALVADOR**
Dossier, page B-1

Perspectives



Rogatien Vachon sans son masque

AFFRONTER LA CRISE

Le chômage est devenu une obsession au Québec. Découragés, nombreux sont les nôtres qui ramassent quelques hardes, font leur "pack-sac" et filent vers l'Ouest. Dans le cadre de la série "Affronter la crise", notre journaliste, Monique Giguère, s'est rendue dans la capitale albertaine où, pendant cinq jours, elle a rencontré une soixantaine de Québécois, avec ou sans emploi, et des représentants d'une dizaine d'organismes, dont le Bureau du Québec, l'Association canadienne française de l'Alberta, le Centre d'emploi du Canada à Edmonton, le Service d'accueil des francophones et la centrale de police locale. Dans une série de cinq articles, dont les deux premiers sont publiés aujourd'hui, elle raconte ce qu'elle a vu et entendu.

Les offres d'emploi publiées dans LE SOLEIL ont fait fureur

page A-3

Gaston X a un emploi!

Eau potable tirée du fleuve Les analyses ne montrent pas de Mirex

par Roch DESGAGNE

L'eau de consommation que plusieurs municipalités riveraines du Saint-Laurent puisent dans le fleuve, ne contient pas de Mirex. Cet insecticide qu'une société américaine a déversé à la tête du lac Ontario il y a quelques années.

Les analyses en laboratoire et les données du service de la qualité des eaux au ministère de l'Environnement du Québec n'ont jamais révélé la présence de ce violent produit chimique ni dans l'eau ni chez les spécimens de poissons examinés. Les expertises n'ont pas porté toutefois sur l'anguille.

Les experts de Environnement Canada, à Longueuil, confirment ces résultats d'analyses scientifiques.

"Nos données n'ont jamais indiqué de traces de Mirex", rassure M. Henri Saint-Martin, directeur du service de la qualité des eaux, ajoutant que si les analyses en laboratoire n'ont pas permis de détecter la présence de Mirex dans le gras des poissons du Saint-Laurent, on n'en trouve pas la moindre pépite dans l'eau. Le Mirex est insoluble à

Voix, A-2 MIREX
autre texte, page A-2

La ruée vers les "jobs" en Alberta

Partis faire fortune, bien des Québécois récoltent des miettes

par Monique GIGUÈRE

Pour nombre de Québécois venus chercher le magot à Edmonton, l'Ouest ne tient pas ses promesses. Ils sont partis pour l'Alberta comme ils étaient partis pour la baie James dix ans plus tôt. Dans le but de faire un "coup d'argent". Mais ils ne récoltent souvent que les miettes.

Ils arrivent en un flot ininterrompu d'environ 1,000 à 1,200 par mois en Alberta, dont 300 à 400 à Edmonton. Beaucoup s'amènent en groupes de trois ou quatre, avec leurs "pack sacs", attirés par un

parent ou un ami parti quelque temps plus tôt chercher fortune en la riche Alberta.

Ils sont jeunes, entre 18 et 25 ou 30 ans. Des gars en bonne majorité. Les deux tiers n'ont pas de métier. Ils sont fauchés, parfois endettés. Et le bouquet, ils ne parlent pas un traitre mot d'anglais.

"No trade no job", a-t-on coutume de dire à Edmonton. Mais plus juste serait sans doute: "Pas de métier, pas de carte, petite job, petite paye". Les jours où du manœuvre au p.d.g. on pelletait les dollars à Edmonton sont révolus.

Nombreux sont ceux qui travaillent pour quelques sous, au mieux quelques dollars de plus que le salaire minimum, du reste de 20 cents inférieur à celui du Québec.

Mais il n'en demeure pas moins que la capitale albertaine possède un indéniable avantage sur le Québec. De l'ouvrage, il y en a à Edmonton. Pour celui qui ne fait pas la fine bouche!

Paola et Rosaire
Tel est la cas de Paola Pol-
Voix, A-2 ALBERTA
Autre texte, page A-4



"On est ici parce qu'on n'a pas le choix", dit Romek Kowalski, d'Arvida, qui trône au milieu de la photo. Les Québécois sont majoritaires dans l'immeuble en forme de U où habitent ces "Bleuets". Ce sont, dans l'ordre habituel, Yves Blackburn, d'Alma, France Bélanger, d'Arvida, Rosaire McLean, de Tadoussac, Romek Kowalski, Jean-Paul Racine, de Bellefeuille (près de Montréal), Lucie Nolet, de Thetford-Mines, Angelo Potvin, d'Alma et un copain de passage.


Sommaire

Annonces classées	G-1 à G-24 et H-6 à H-10
Arts et spectacles	E-1 à E-13
Bridge	G-22
Carrières et professions	D-6 à D-12
Décès	H-10 et H-11
Echecs	H-8
Economie-finances	B-5 à B-7
Editorial	A-6
Feuilleton	E-12
Habitat	H-3 à H-5
Horoscope	H-9
La bonne chère	E-14 à E-16
Loteries	A-2
Mot mystère	H-6
Mots croisés	H-7
Où aller à Québec	E-13
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	H-9
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-7
Télévision	A-2
Tourisme	F-1 à F-8

météo

Nuageux avec quelques chutes de neige à Québec et dans l'Est aujourd'hui, maximum de moins 3 à moins 2. Demain, nuageux et venteux.

Détails, page H-6

Ce soir,  un avant-goût des éliminatoires page C-1

 Les Remparts font des mises à pied mais ne ferment pas leurs livres page C-1

EUROPE
Tourisme, cahier F

CINÉMA SANS COUPURES ET SANS PUBLICITÉ GRÂCE À LA COLLABORATION DE **ALCAN**

LE CHAÎNON MANQUANT

Dessin animé de Picha
D'après une histoire de Jean Collette, Pierre Bastien et Picha.

SAMEDI 27 MARS 22h30

8 Rouyn-Noranda
12 Val d'Or
15 Québec
17 Montréal
22 Rimouski
24 Sherbrooke
30 Hull
45 Trois-Rivières
Câble B

IMAGE PAR IMAGE

 **Radio Québec**



Poissons empoisonnés

Garon prévient Leblanc de ne pas faire de cachette

par Florent PLANTE

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Lorsqu'il y a grave danger de contamination ou d'empoisonnement de produits marins par des polluants, un gouvernement n'a pas le droit de cacher ses informations aux consommateurs.

C'est la conclusion d'une brève mais violente charge contre Pêches et Océans Canada qu'a livrée, hier, le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, concernant les révélations du SOLEIL dans l'affaire de la contamination des anguilles canadiennes par le Mirex, un insecticide extrêmement dangereux.

C'est à la suite d'une intervention

d'un participant au colloque annuel des pêches qui a soulevé la question que le ministre est tombé à bras raccourcis sur l'inconscience de Pêches et Océans Canada dans cette affaire.

En moins de quelques semaines, M. Garon dit avoir constaté, en même temps que tous les Québécois, que ce soit pour la protection de la santé publique, pour la préservation contre la contamination des végétaux comme les pommes de terre, ou encore pour l'inspection du poisson exporté vers Boston, où il a lui-même trouvé des vers dans des stocks de morue portant le sceau "Approuvé Canada", que le système d'inspection canadien équivaut à rien.

Selon M. Garon, s'il est exact que les Américains, les Européens et même le gouvernement canadien sont informés de la présence du Mirex dans les eaux et les poissons du lac Ontario et du fleuve, alors "pourquoi Pêches et Océans Canada ne l'a pas dit".

"M. Roméo Leblanc, qui aime toujours nous rappeler que le poisson

voyage et qu'il ne tient pas compte des limites provinciales, comme l'eau d'ailleurs, devrait nous dire ce qu'il a fait pour s'assurer si cette contamination du secteur ontarien et américain du lac Ontario n'implique pas également la section québécoise du Saint-Laurent", a poursuivi M. Garon. Dans son édition d'hier, le quotidien montréalais Le Devoir référait à un

document ontarien qui remonte à 1981 et dans lequel on prouve que le Mirex a été utilisé par des compagnies du sud de cette province qui s'en sont servi comme isolant pour leurs produits manufacturés.

À la suite du déversement de 10,000 gallons de Mirex dans le lac Ontario, Environnement Québec a fait faire des tests dans le secteur du lac

Saint-François. Les dorés jaunes et les brochets contenaient du Mirex mais en quantité à peine perceptible.

Finalement, hier, le ministre Garon a dit devant les congressistes en pêche de Québec que ces dossiers ne doivent pas faire l'objet de cachettes et que dans cette affaire, il y en a qui devront assumer leurs responsabilités.

ALBERTA (Suite à la page suivante)

lacco, 20 ans, de Sept-Îles, qui détient un diplôme d'études collégiales en technique de secrétariat et se dit prête à travailler comme femme de chambre, aide-cuisinière ou aide-servante, au salaire minimum. À Sept-Îles, elle travaillait les fins de semaine comme vendeuse au magasin de la Baie d'Hudson et gagnait \$4.85 l'heure.

Paola, venu retrouver son ami à Edmonton, connaît deux langues, hélas peu parlées en Alberta, le français et l'italien, mais n'a qu'une connaissance rudimentaire de l'anglais. Elle a fini son collège en décembre et il lui tarde de trouver du boulot car elle n'a pas un sou vaillant, rien devant elle.

Rosaire McLean, de Tadoussac, a emprunté pour venir à Edmonton croyant faire aisément \$12 à \$15 l'heure comme manoeuvre sur un chantier de construction. Il a trouvé de l'ouvrage à \$6 l'heure chez Inland Gravel où il travaille à la fois comme peintre, plombier, menuisier.

Rosaire est tombé de haut, de même que ses deux compagnons, Yves Blackburn et Angelo Potvin, d'Alma, qui ont fait route avec lui à Edmonton en Pontiac Ventura 1974 "à bâton". Pour Rosaire, qui a une maison à payer à Tadoussac, pas question de rentrer au Québec aussi pauvre qu'il en est parti. "Pas avant d'être riche", lance-t-il à la blague.

Du bon pied

Pour éviter de tels culs-de-sac et partir du bon pied en Alberta, il faut trois choses: un métier, de l'anglais et un peu d'argent. Un véhicule constitue souvent aussi un outil de travail indispensable, surtout pour l'ouvrier qui doit parcourir entre 20 et 40 kilomètres pour se rendre à son chantier. La grève des autobus qui a sévi à Edmonton depuis plus d'un mois a rendu le déplacement en ville encore plus problématique.

À l'opposé du manoeuvre qui trime dur pour une bouchée de pain, l'ouvrier qualifié, celui du Québec en particulier, a la partie plus belle. On le dit très recherché des entrepreneurs et des contremaîtres pour sa compétence, son habileté et son efficacité, même s'il ne fait que baragouiner l'anglais.

Jocelyn Proulx, unilingue français de Sept-Îles, qui en est à son deuxième séjour en Alberta, n'a qu'à passer un coup de fil aux entrepreneurs qui l'ont déjà employé comme menuisier et c'est tout cuit pour lui. Il est engagé sur-le-champ.

L'anglais

Le handicap de la langue en est un sérieux pour quiconque ne peut compenser cette lacune par une habileté manuelle. Jocelyn raconte comment la première fois qu'il a travaillé sur un chantier en Alberta, il mélangeait les ordres du contremaître, courant ramasser un madrier quand il fallait planter un piquet.

C'est aussi le problème de la langue qui empêche encore davantage la secrétaire ou la réceptionniste francophone de travailler dans son métier.

L'argent

Au même titre qu'un métier et l'anglais, quelques dollars d'avance sont essentiels à celui qui ne veut pas se retrouver seul et tout nu dans le quadrillage des rues et des avenues d'Edmonton.

Deux mille dollars sont considérés comme un minimum par Olier Couture, du service d'accueil aux francophones. "Quand on songe, dit-il, que la plupart des jeunes qui s'adressent à nous, sont partis du Québec avec des dettes dans l'espoir de faire une passe vite, de rembourser leurs créanciers et recommencer à zéro.

"Ils me font pitié ces jeunes, poursuit-il, sans métier, sans travail, sans anglais, sans argent, sans voiture, sans gîte." Toujours et partout, du service d'accueil aux francophones au Single Men's Hostel, en passant par l'Association canadienne-française de l'Alberta et les centres de main-d'oeuvre, la même litanie de lacunes qui rendent l'Alberta insupportable aux plus vulnérables.

"Si l'Alberta les intéresse à ce point, conseille Olier Couture aux migrants de l'Est, qu'ils viennent préparés, une couple de milliers de dollars en poche et un vocabulaire d'au moins une centaine de mots anglais."

SALVADOR (Suite à la page suivante)

il n'est pas dit que le calme viendra. On appréhende, comme au Guatemala, un coup d'Etat de l'extrême droite.

Dans les deux cas enfin, on souligne que le problème de la guérilla n'est pas réglé.

L'opposition de gauche a poursuivi hier son offensive sur la capitale, attaquant une nouvelle fois, les bureaux des responsables des élections.

Les attaquants ont été vite repoussés.

La guérilla n'est toujours pas parvenue aussi à soulever les masses populaires en sa faveur. Ses tactiques de sabotage des communications et des transports, ses destructions d'usines, de commerce et de récoltes ont par contre porté un coup sensible à l'ensemble de l'économie qui, de plus en plus, est portée à bout de bras par une aide internationale et principalement américaine.

La fuite des capitaux entamée par l'oligarchie terrienne a dépassé les \$3 milliards, le déficit commercial atteint en 1981 \$570 millions et l'inflation, officiellement de 18 pour 100, s'élève en réalité à 30 pour 100.

C'est dans ce contexte que vont voter les Salvadoriens.

Le scrutin est d'importance et sera suivi de près. Au pays, la gauche, la droite, l'extrême droite ou les centristes seront aux aguets. Dans toutes les capitales du monde, on aura aussi les yeux braqués sur ce petit pays d'Amérique centrale où, dit-on, se joue une partie importante de l'avenir des Caraïbes.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233

RENSEIGNEMENTS

647-3394

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

3984957 gagne \$500,000
984957 gagnent \$50,000
84957 gagnent \$1,000
4957 gagnent \$100
957 gagnent \$25
57 gagnent \$10

MINI-LOTO

341299 gagnent \$50,000
41299 gagnent \$5,000
1299 gagnent \$250
299 gagnent \$50
99 gagnent \$5

LOTO 6/36

1-3-18-19-29-33
numéro complémentaire: 8

LA QUOTIDIENNE
(tirage de vendredi)
5-9-3

Informations: 643-8900

TÉLÉ SOLEIL

Changements pour samedi et dimanche

SAMEDI 27 MARS

12h00 Getting into the Act

19h30 Les Grands Spectacles

Le silence, E.-U., 1975. Avec Richard Thomas, Cliff Gorman et Georges Hearn.

21h00 Les ennuis de Marie

22h00 Emission d'information sur l'URSS

URSS / USSR / СССР. Production CHLT Sherbrooke.

DIMANCHE 28 MARS

22h00 L'événement

Inv.: Débat entre Jean Keable et Réjean Davon.

LUNDI 29 MARS

10h00 Leave it to Beaver

Une prime, ça se contrôle

...contrairement à l'inflation!

Depuis 1976, les prix à la consommation ont augmenté de 48,5%, le taux horaire des garagistes de 53% et le coût des pièces de 94,7%*. Ces hausses affectent évidemment les primes d'assurance auto. Mais quand on comprend le système de tarification, on peut faire certains choix qui influent sur le montant de la prime.

Ça dépend de vous... du choix de votre voiture... et de son utilisation.

Les primes sont établies aussi en fonction de la valeur du véhicule. En choisissant un modèle plus petit ou moins cher, vous pourriez économiser entre 10% et 20%.

L'usage que vous faites de votre voiture influe également sur la prime. Par exemple, si vous prenez les transports en commun plutôt que d'utiliser votre voiture pour aller au travail, votre prime baissera d'environ 10%. Sans oublier que vous diminuez vos risques d'accidents, vos coûts d'essence et de stationnement en plus de prolonger la vie de votre véhicule.

En plus de réduire votre prime et le coût d'achat, ces voitures consomment moins d'essence... et c'est là une considération importante de nos jours!

On peut se constituer un bon dossier de conducteur en améliorant ses habitudes de conduite.

C'est ainsi qu'il existe un écart de 35% entre la prime d'un conducteur qui n'a pas eu d'accident depuis cinq ans et un autre qui en a eu.

Les nouveaux conducteurs ont aussi intérêt à suivre des cours de conduite. Ils peuvent ainsi obtenir une réduction sur la prime d'environ 25%.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter votre courtier, votre assureur ou le BAC.

Bureau d'assurance du Canada

Téléphone: (514) 866-9801. (sans frais) 1-800-361-8220

*Source: Statistiques Canada

Changements pour samedi et dimanche

SAMEDI 27 MARS

12h00 Getting into the Act

19h30 Les Grands Spectacles

Le silence, E.-U., 1975. Avec Richard Thomas, Cliff Gorman et Georges Hearn.

21h00 Les ennuis de Marie

22h00 Emission d'information sur l'URSS

URSS / USSR / СССР. Production CHLT Sherbrooke.

DIMANCHE 28 MARS

22h00 L'événement

Inv.: Débat entre Jean Keable et Réjean Davon.

LUNDI 29 MARS

10h00 Leave it to Beaver

Réaction aux offres d'emploi du SOLEIL

Les employeurs ont été submergés

"Nous avons dû engager une personne pendant quatre jours pour répondre au téléphone. Dès la première journée, on a eu 102 demandes. Le téléphone sonnait à toutes les minutes. C'est incroyable!"

Suzanne Grégoire, de Gestion La-

AFFRONTER LA CRISE



guy dubé

ma Publicité, avait placé quatre annonces d'offres d'emploi dans LE SOLEIL, dans le cadre de la série d'articles "Affronter la crise". Elle recherchait un psychologue social, un concepteur-graphiste, un rédacteur publicitaire et un maquetiste. Au total, elle a reçu au-delà de 500 demandes d'emploi pendant ces trois jours de publication gratuite.

L'entreprise pour laquelle elle travaille a déjà trouvé les candidats recherchés. "Je dois féliciter LE SOLEIL, c'était bien conçu, une idée géniale", précise-t-elle, demandant, comme ça, en riant: "Payez-vous les frais que cela nous a occasionnés?"

La réaction de Mme Grégoire reflète assez fidèlement celle des autres employeurs-entreprises qui avaient appuyé l'offre du SOLEIL. La plupart des 86 annonceurs ont déjà trouvé (ou sont sur le point de le faire) les personnes qu'ils recherchaient.

Jean-Marc Rioux, du Service du personnel SOS, cherchait des aide-camionneurs, des aide-déménageurs, des agents de sécurité, des représentants, une sténo-dactylo bilingue et un technicien en informatique. Il a reçu près de 500 candidatures et a déjà tout trouvé son monde.

"Le problème, c'est la sélection; on les a passés par groupes de cinq à la fois pour accélérer le tempo", souligne-t-il, précisant que les chômeurs avaient beaucoup apprécié l'initiative du SOLEIL.

"La prochaine fois, on fera ins-

aller un téléphone supplémentaire et l'on engagera une personne pour quelques jours", lance M. Rioux.

Plus de 100 emplois

Un entrepreneur en foresterie (abattage d'arbres) a décidé, lui, de faire travailler les 148 travailleurs forestiers qui lui ont téléphoné (sans parler des quelque 30 lettres reçues).

Un Richard Rousseau avait du travail pour environ 35 personnes. Il affirme qu'il ira dénicher d'autres contrats d'ici peu et que la plupart des gens qui lui ont téléphoné pourront être employés.

"Ça téléphonait de partout: de la Gaspésie, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent. Votre journal se rend

loin, on s'en est rendu compte", relate-t-il.

Ailleurs

Denis Pelletier cherchait un secrétaire pour une compagnie de chauffage. Il n'y va pas par quatre chemins: "Je me suis déjà adressé au Centre de main-d'oeuvre pour un candidat que je cherchais. Un mois plus tard, on ne m'avait pas encore envoyé personne... Avec LE SOLEIL, j'ai reçu plus de 240 appels et 50 curriculum vitae en trois jours".

Puis il ajoute: "Des appels, on en a reçu, ça n'a pas de sens. C'est là qu'on se rend compte que l'ouvrage est rare et combien de gens ne travaillent pas".

Johanne Arcand, de Charny, recherchait un commis pour une pharmacie qui ouvrira bientôt dans cette ville de la Rive-Sud. Elle a reçu 70 appels téléphoniques et a trouvé l'employé qu'il lui fallait.

Yvette Lecours avait placé une annonce pour une secrétaire exécutive dans un bureau de courtier d'assurances. "Je commençais à faire une dépression nerveuse", raconte-t-elle. Elle a reçu 70 appels, à travers son travail habituel, et elle a trouvé la candidate idéale.

Un grossiste en viande, établi sur la Rive-Sud, demandait un boucher d'expérience. Impossible de le joindre, il a dû installer un répondeur automatique à son appareil téléphonique et les candidats laissaient leur message...

Jacques Morissette, de l'agence Sonore-Tour, cherchait un représentant pour des cartes routières. Il a décidé d'aller plus loin et d'engager plus de personnes, parce que plus de 50 candidats se sont montrés intéressés par son annonce...

Ethel Côté a trouvé le technicien en informatique qu'il lui manquait dans son entreprise: elle a reçu au-delà de 60 appels téléphoniques...

André Lemelin, de l'Assurance-vie Desjardins, cherchait un assureur-vie. Il a reçu près d'une cinquantaine de demandes, "beaucoup plus que je m'attendais de recevoir, et ça continue d'appeler", précise-t-il.

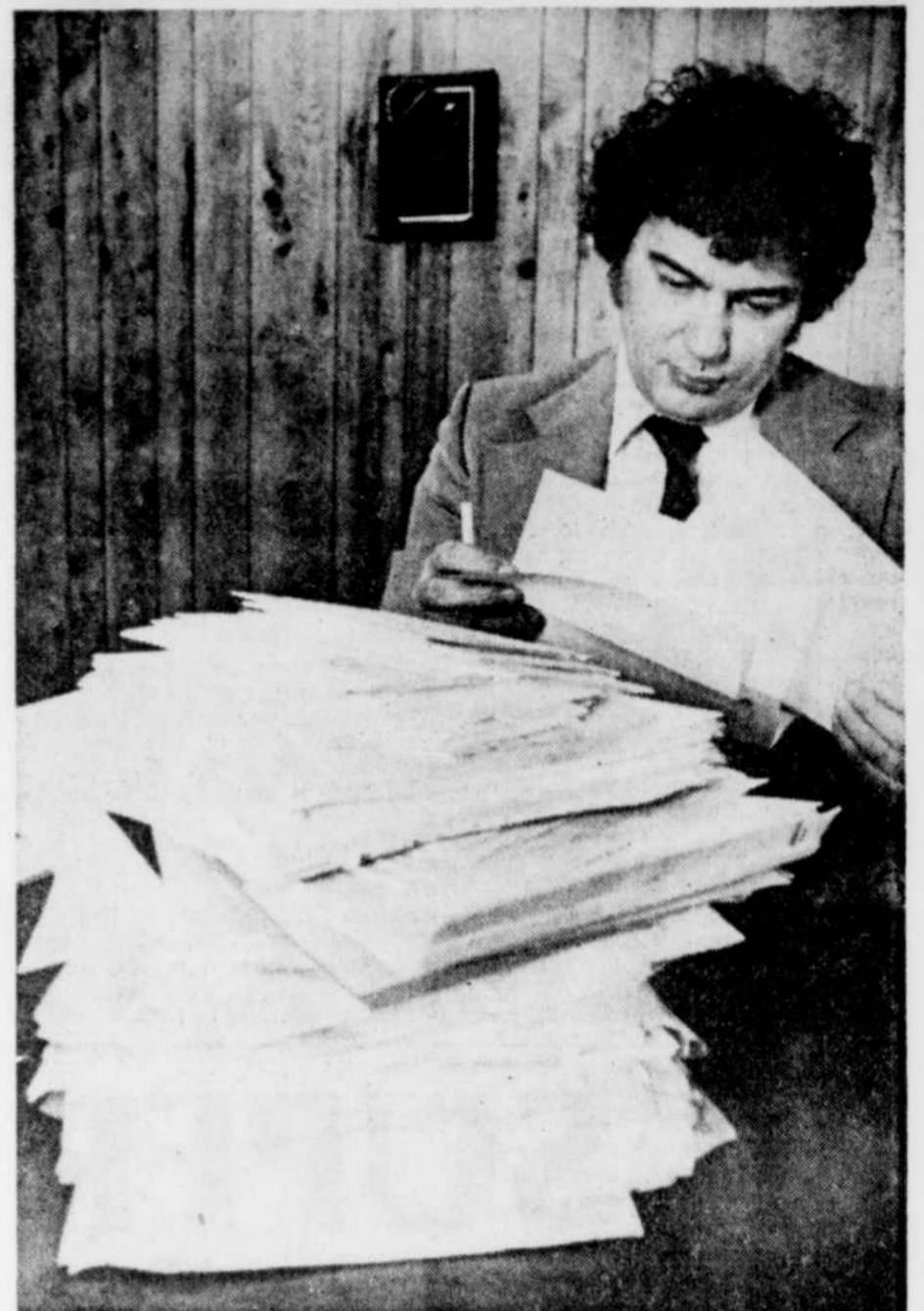
Richard Lyonnais, de l'assurance-vie La Prudentielle, n'a reçu que 14 candidats, mais il considère ça comme beaucoup, parce que ce domaine est très peu connu ou mal connu. C'est pas facile de recruter de bons candidats", explique-t-il, ajoutant cependant qu'il pense avoir trouvé, par l'annonce dans LE SOLEIL, les deux candidats qu'il recherchait.

André Bilodeau cherchait un répartiteur d'appels pour une compagnie de taxi. "C'est très difficile à trouver, je le savais au départ. Personne n'a l'expérience requise." Sa compagnie paie le salaire minimum. Il a reçu 20 appels et dit avoir aimé l'expérience.

Yvon Dallaire a reçu 12 candidatures pour une profession assez rare: thérapeute sexuel(le). "On s'attendait à moins, parce que très peu de

gens sont formés pour ce travail. Le bassin est très limité." Par contre, au moins deux candidatures lui semblent

très sérieuses et il pense avoir trouvé le candidat (ou la candidate) qu'il voulait engager.



Jean-Marc Rioux, du service de personnel SOS, a dû faire défiler devant lui près de 500 personnes, en début de semaine, à la suite des annonces qu'il a fait paraître dans LE SOLEIL. On le voit ici en train d'étudier une partie des curriculum vitae qu'il a reçus. Et le téléphone sonne encore...

Dans le cadre de la série d'articles AFFRONTER LA CRISE

LE SOLEIL offrait aux employeurs 3 jours de publication gratuite d'offres d'emploi, dans le but d'aider les chômeurs. Voici ces OFFRES D'EMPLOI:

ABONNEMENT-VIE Souscrivez à l'abonnement annuel de LE SOLEIL. Vous recevrez 12 numéros de la revue. Le tarif est de \$25.00 par an. Les commandes doivent être envoyées à: LE SOLEIL, 100, rue de la Presse, Québec, P.Q. G1R 1A1.	REPRÉSENTANT(E) Recherchez des représentants pour votre entreprise. Les commissions sont de 10% à 15%. Les commandes doivent être envoyées à: LE SOLEIL, 100, rue de la Presse, Québec, P.Q. G1R 1A1.	VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF Recherchez un vice-président exécutif pour votre entreprise. Les commandes doivent être envoyées à: LE SOLEIL, 100, rue de la Presse, Québec, P.Q. G1R 1A1.
--	---	---

D'autres annonces gratuites d'offres d'emploi seront publiées dans LE SOLEIL.

Annonces gratuites LE SOLEIL récidive

Le quotidien LE SOLEIL publiera d'autres annonces gratuites dans le but d'aider les chômeurs à se trouver un emploi.

En effet, étant donné le nombre sans cesse croissant de chômeurs (76,384 en février 1982 dans la seule région 03), et devant le succès remporté en début de semaine, la direction du journal a pris la décision de répéter l'expérience.

Les offres d'emploi seront pu-

bliées gratuitement, une seule journée, le lundi 5 avril prochain, dans une page spéciale.

Les entreprises, employeurs et commerçants ont jusqu'au jeudi 1er avril pour faire parvenir leurs offres.

Des annonces publicitaires à cette fin sont publiées à compter d'aujourd'hui dans LE SOLEIL, en page C-10, ainsi que lundi prochain, le 29 mars.

Gaston a enfin trouvé un emploi pour vivre sans l'aide sociale

Gaston X, de Sainte-Foy, dont il était question dans cette chronique la semaine dernière, travaille depuis mercredi soir de cette semaine.

Ce diplômé en récréologie s'est en effet vu offrir un travail d'entretien ménager d'un édifice public et il a sauté sur l'occasion.

Son nouvel employeur, Jean Kane, de "L'Entretien Chevalier Ltée", lui a écrit une lettre à la suite de la parution de l'article "Je veux travailler" paru le 18 mars.

Dans cette lettre, M. Kane écrivait entre autres: "J'ai beaucoup hésité avant de vous écrire, pensant que peut-être le journaliste avait un peu dramatisé votre cas, mais après réflexion, il ne pouvait inventer votre situation. (...) Votre cas m'attire puisque, si vous n'avez pas d'expérience dans notre métier, votre courage démontre que vous avez le désir et la volonté de travailler."

"Je suis le gars le plus heureux du monde, précise Gaston. J'ai accepté parce que j'ai le goût de travailler. Je vais prouver à mon nouvel employeur que je veux travailler et que j'aime travailler."

Gaston travaillera de soir, 40 heures par semaine, au salaire horaire de \$6.51 (\$7.11 à partir du mois d'août). Il s'agit d'un poste régulier pour au moins trois ans.

Six jours après la parution de l'article dans LE SOLEIL, Gaston a donc commencé à travailler. Deux

jours plus tard (vendredi), il terminait son assurance-chômage et il devait automatiquement se présenter aux bureaux de l'assistance sociale. Il n'a pas eu à aller frapper à cette porte.

"Je n'ai pas eu à m'y rendre et j'en suis bien content. La série d'articles du SOLEIL sur "Affronter la crise" est tombée pile pour moi. Ça m'a sauvé du bien-être social," déclare-t-il.

Merci!

En 363 jours de chômage, la banque d'emplois dans les centres de main-d'oeuvre (où Gaston s'était inscrit en avril 1981), ne lui a proposé aucune offre de travail, contrairement à ses espérances. Pas une seule.

"Je remercie LE SOLEIL pour ce qu'il a fait pour les chômeurs québécois et pour moi-même au cours des dernières semaines. Si toutes les entreprises faisaient de même, la crise dans l'emploi se résorberait plus vite, j'en suis convaincu. Je me considère comme très chanceux, parce que je fais partie des 1 pour 100 qui réus-

sissent à se trouver du travail", précise Gaston.

Les remerciements de Gaston s'adressent bien sûr à son nouvel employeur, mais également aux sept autres compagnies ou personnes qui lui ont proposé un emploi au cours des derniers jours.

Gaston s'était en effet vu offrir cinq postes comme représentant ou dans la vente (La Prudentielle, l'Ami du Consommateur, Rena Ware, Amway et les Voituriers unis du Québec), un dans l'entretien (entrepreneur de la rive-sud) et un dernier comme agent de sécurité (Gilles Bertrand Inc.).

Autre espoir

Par ailleurs, un autre espoir pointe à l'horizon pour Gaston: il a reçu hier, du service des loisirs de Ville de Vanier, en banlieue immédiate de Québec, une invitation à poser sa candidature à un poste qui ouvrira l'été prochain dans le domaine qui lui est cher, le loisir. Gaston est récréologue de profession (diplômé de l'UQTR) et possède une expérience de

plusieurs années au niveau des loisirs municipaux et régionaux.

En bref

- Une religieuse de la congrégation des sœurs du Bon-Pasteur a trouvé une façon fort originale d'aider les plus démunis en cette période de crise.
- Soeur Monique Beaudet ramasse en effet à gauche et à droite les timbres déjà obliétés et les vend à un grossiste de la région.
- Dès qu'elle a \$100 ou \$125 d'accumulés, elle les donne à des familles qui en ont grandement besoin.
- Elle trouve même le temps d'aider des chômeurs à se dénicher un emploi.
- Son adresse postale est: 1140, rue Berthelot, Québec, G1R 4G3; ou encore: 545, rue Saint-Amable, Québec, G1R 2G3.
- Soeur Beaudet affirme qu'elle se fera un plaisir d'accepter les vieux timbres "qui dépasseront bien des pauvres". Son numéro de téléphone est (418) 522-5251.



Gaston X, chômeur depuis de longs mois, a trouvé un emploi d'homme d'entretien pour subvenir aux besoins de sa famille dans l'immédiat.

Dr Jacques Beaulieu, o.d.
et associés

OPTOMÉTRISTES

- Examen de la vue
- Verres de contact
- Choix de lunettes

2 BUREAUX:

- Polyclinique de la Capitale: 4225, 4e Avenue ouest, Charlesbourg. 623-1555
- Centre médical Orsainville: 4050, boul. du Jardin, Orsainville. 623-1528

Sur rendez-vous, le jour et le soir.

OFFRE SPECIALE
valide jusqu'au 16 avril 1982

SABLAGE et PEINTURE
de votre voiture

\$275

ESTIMATION GRATUITE — REPARATION EN SUS
390, Faraday — 527-8043

LE MARCHÉ AUX PUCES
AU CARREFOUR JEAN-TALON

Charlesbourg

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DE 9H A 17 HEURES

Carrefour Jean-Talon
Jean-Talon
80^e Rue

RENDEZ-VOUS SUR PLACE
TEL.: 627-3729

La Croix Rouge Canadienne vous invite à la sécurité aquatique

COURS DE NATATION

Piscine CEGEP Garneau
1660, boul. de l'Entente et

Piscine Centre Fr.-Charon
525, boul. Hamel

QUÉBEC NATATION

687-4045
651-1774

Conditionnement physique aquatique pré-natal

Enfants: (Charon seulement) 5 ans et plus: tous les niveaux de la Croix Rouge.

Adultes: Débutants - débutants (ceux qui ont peur de l'eau) Débutants Autres: tous les niveaux de la Croix Rouge

Cours de moniteur adjoint

Sur demande: cours et activités de groupe

Début de la session: semaine du 16 avril 1982

PRINTEMPS '82

Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

17 1/4

3 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!

Succursales Modes d'épargne

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Fiducie du Québec

Taux sujets à changements.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

La ruée vers les "jobs" en Alberta (1)

Le boom albertain appartient au passé

AFFRONTER LA CRISE

par Monique GIGUERE

Comme les "Klondike days", le boom qu'a connu l'Alberta entre 1976 et 1979 appartient au passé. Depuis un an, la fortune boude la patrie de l'or noir et la prospérité connaît des sautes d'humeur.

Tandis que le bitume dort paisiblement dans son lit de sable, les compagnies qui projetaient l'en extraire se retirent une à une, découragées par le programme énergétique canadien, l'accord canado-albertain sur les prix du pétrole, la baisse du prix international du brut, le budget MacEachen et l'indécence des taux d'intérêt. L'activité pétrolière en Alberta affirme-t-on, a chuté de 50 pour 100 en 1981.

Alsands, à Fort MacKay, 60 milles au nord de Fort McMurray, où sont installées Syncrude et Suncor, et Cold Lake, au nord-est d'Edmonton, deux méga-projets d'exploitation pétrolière, sont bloqués. Cold Lake, c'est \$10 milliards d'investissements. Alsands, \$14 milliards, 21,000 emplois pendant 10 ans, 30,000 au plus fort des travaux et, au bas mot, 4,000 emplois permanents.

Même inexploités, les sables bitumineux restent lourds de promesses. Le précieux liquide git là au fond ou à ras du sol, plein d'énergie débordante, n'attendant que l'accord



Photo: Wes Lafortune, collaboration spéciale

De mémoire d'Edmontonien, on ne se souvient pas de pareil hiver. Le froid sibérien et la neige abondante ont ralenti la construction et contribué au chômage.

des pétrolières et des gouvernements pour se transformer en pétrodollars.

Le froid

Mais il y a plus que le gel des projets pétroliers. Le gel tout court est pour quelque chose dans les 6 pour 100 de chômage que connaît cet hiver la capitale albertaine, le double du taux auquel sont habitués les Edmontoniens.

L'hiver a été dur au pays de Peter Lougheed. Ça fait des années qu'on n'a pas vu autant de neige à Edmonton. Sans la paralyser, le froid a considérablement ralenti la construction. Le secteur domiciliaire est en perte de vitesse.

Cependant, les édifices à bureaux

et les tours d'habitation s'élançant à l'assaut du ciel. Calgary et Edmonton construisent en hauteur, 20 et 25 étages. Dans le périmètre Redwater, Bruderheim, Fort Saskatchewan autour d'Edmonton, quatre usines de pétrichimie, ainsi qu'une usine thermique de production d'électricité à base de charbon, sont en construction au coût de \$7,5 milliards.

Hormis le secteur de l'habitation unifamiliale où la carte de compétence n'est pas exigée et l'ouvrier souvent exploité parce que non protégé, il faut montrer patte blanche pour entrer sur les gros chantiers industriels. "Là, disent les gars, le travail est moins dur et la paye plus forte." Et comment! L'ouvrier spé-

cialisé gagne aisément \$10 de plus l'heure que son collègue simple manoeuvre. C'est la différence entre \$6 et \$16 l'heure.

L'emploi

Malgré un certain ralentissement économique, l'Alberta demeure la province la plus riche du Canada. Un coin de pays où les choses bougent.

Trois secteurs, moins sensibles que la construction aux contrecoups du froid et moins touchés que le pétrole par les querelles Edmonton-Ottawa, sont l'administration, les services publics et l'enseignement.

Dans les deux premiers secteurs, la demande demeure constante pour des secrétaires, dactylos, réceptionnistes, commis, comptables, vendeurs, cuisiniers, garçons et filles de table, femmes de chambre.

"Il n'est pas rare cependant, dit Colette Goldberg du Centre d'emploi du Canada à Edmonton, qu'une personne doive changer d'occupation, passer du travail intellectuel au travail manuel, à cause de la langue."

Tel est le cas de la secrétaire unilingue française qui se trouve dans l'obligation d'accepter un boulot de femme de chambre ou d'aide-cuisinière en attendant d'acquiescer ses premières notions d'anglais. Ou encore celui du mécanicien d'entretien qui consent à se déguiser en balayeur de plancher ou plongeur. Nécessité obligeante, ce qui serait vu comme une déchéance au Québec est considéré à Edmonton comme un moyen de mettre le pied à l'étrier.

Citant l'exemple de la vendeuse payée au tarif du salaire minimum, \$3,80 l'heure, Colette Goldberg ajoute que beaucoup de salaires payés en

Alberta sont moins élevés qu'au Québec.

L'évaluation des préposés dans les centres d'emploi et les services d'accueil quant aux chances de s'en sortir des jeunes Québécois est éminemment pessimiste. "Un sur dix", prétendent Olier Couture et Claudine Fournier du Service d'accueil aux francophones.

Mais dans cette jungle d'où seuls émergent les audacieux et les plus débrouillards, il est une catégorie de travailleurs bien nantis, qui échappent aux aléas de l'économie et aux ex-

gences de la langue: ce sont les enseignants québécois. Voilà un marché qui n'est pas encore saturé.

Selon Michel Boivin, conseiller au bureau du Québec à Edmonton, l'Alberta ne sera peut-être jamais plus ce qu'elle a été jusqu'à l'adoption de la politique énergétique canadienne le 28 octobre 1980. Mais il estime qu'après une longue période de surchauffe, le temps d'arrêt relatif que connaît la province va lui permettre de reprendre son souffle et d'effectuer un certain rattrapage, notamment au chapitre du logement.



Photo: Wes Lafortune, collaboration spéciale

Les édifices poussent comme des champignons à Edmonton. Vu de l'autre côté de la Saskatchewan, le centre-ville ressemble à un petit Manhattan.

SUPER SPÉCIAL SALON 699⁰⁰

(jusqu'au 31 mars)
ÉPARGNEZ 260⁰⁰



Très actuel, un canapé 3 places, 86", pour transformer et créer votre salon avec un brin d'audace et une touche d'originalité.



- élégant par sa forme
- luxueux par son garnissage matelassé
- pratique par ses coussins réversibles
- confortable par son coussinage moelleux
- invitant par ses bras légèrement ouverts
- attrayant par son tissu à motifs d'orchidées
- et surtout... très intéressant par son prix exceptionnel

Aussi disponibles à des prix de rabais: canapé 2 places, 66", et canapé-lit régulier.

Disponibles à nos 3 magasins

LA GALERIE DU MEUBLE

ROCHE-BOBOIS:
16, RUE COURCELETTE
681-4101

CONTEMPORAIN:
18, RUE COURCELETTE
681-0171

TRADITIONNEL:
1299, BOUL. CHAREST O.
681-0171

LES GALERIES
DE LA CAPITALE
681-0171

Les petites choses qui font toute la différence: personnel qualifié et courtois, service de décoration intérieure gratuit, vaste sélection de meubles, tapis, tissus, peintures, stores, lampes, accessoires décoratifs, gravures-visite à domicile-entreposage et mise de côté-inspection et polissage des meubles en atelier avant livraison-livraison et installation dans les principaux centres de la province-satisfaction ou remboursement-garantie d'un an (sauf tissus)-Cartes de crédit acceptées.

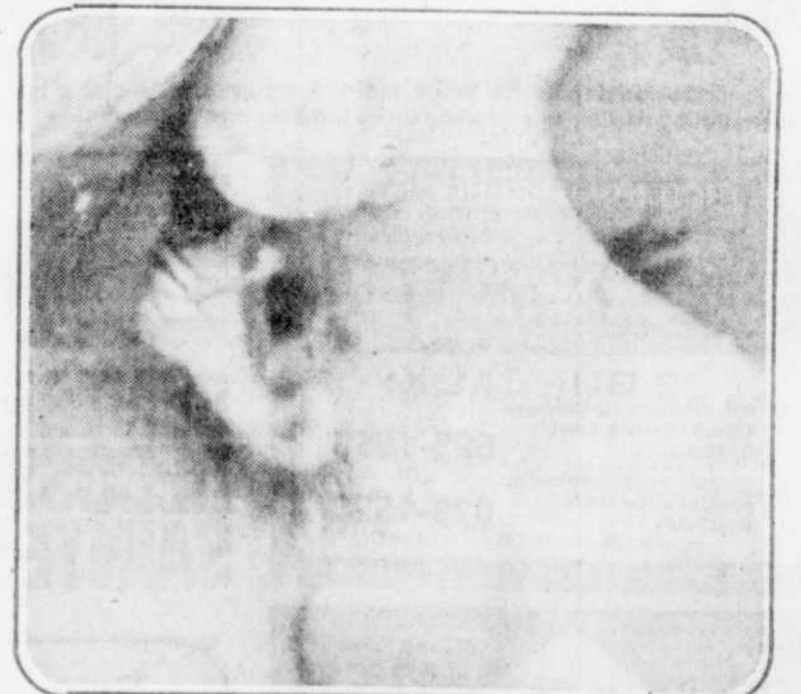
Bientôt
au centre-ville
de Québec, un
nouveau rendez-vous...

maxi

piano-bar

OUVERTURE
LUNDI
LE 29 MARS

Nouveau!
CLINIQUE DE VERRES
DE CONTACT
BARABÉ



Choix de lentilles
de tous genres

Prix à partir de
99\$

1073, route de l'Eglise, Ste-Foy (face à l'église)

659-5577

(sur rendez-vous)

L'usine d'autobus Prévost fonctionne très bien

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-CLAIRE — Alors que plusieurs entreprises ferment leurs portes en cette période économique difficile, la compagnie Prévost Car Inc., de Sainte-Claire de Dorchester, fonctionne très bien.

En effet car depuis un an, cette entreprise de la région de Bellechasse a procédé à l'inauguration d'une nouvelle et seconde usine de fabrication d'autobus qui a nécessité des investissements d'au-delà de \$7 millions.

Par ce projet d'expansion dont l'inauguration de la nouvelle usine eut lieu au début de juin, a déclaré au SOLEIL le président de Prévost Car Inc., M. André Normand, "le nombre d'employés dans nos deux usines de Sainte-Claire est passé de 225 employés en janvier 1981 à 540 employés présentement et du côté de la production on est passé de cinq autocars à sept autocars par semaine".

Aussi, a-t-on appris, le nombre de véhicules en fabrication sur les chaînes de production dans les usines de Prévost Car Inc., de Sainte-Claire, est passé de 22 véhicules en janvier 1981 à 44 véhicules présentement et le temps de fabrication pour un autocar est de 5,7 semaines.

De son côté, M. Gaston Guy Pelletier, vice-président ventes-marketing, à la compagnie Prévost Car Inc., a révélé au SOLEIL "qu'on est en train de mettre au point un modèle d'autobus articulé (accordéon) pour la grande route et que ce modèle devra être prêt pour 1983".

On a également appris par l'entremise de M. Pelletier, "que des re-

présentants de Prévost Car Inc. ont visité dernièrement des entreprises au Japon en vue d'établir et de développer dans les deux usines de Sainte-Claire la robotique (installation de robots)". Ce projet, a affirmé M. Gaston Guy Pelletier "n'en est qu'au stade des études".

"En plus d'avoir une production d'au-delà de 300 autocars en 1982 dont la plupart seront dirigés sur le marché américain, la compagnie Prévost Car Inc., produira une quarantaine de "maisons motorisées" (motorhomes) ce qui permettra à l'entreprise d'avoir un chiffre d'affaires d'au-delà de \$45 millions", a déclaré M. André Normand.

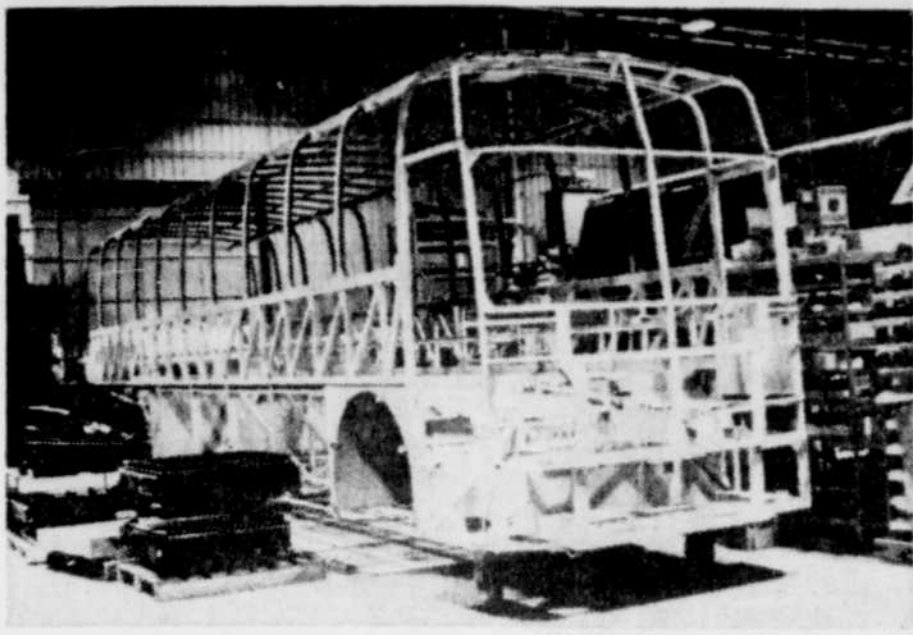
La compagnie

L'inauguration de la nouvelle usine de Prévost Car Inc., de Sainte-Claire, a marqué une étape importante dans l'évolution de cette entreprise dont les origines remontent en 1924, alors que M. Eugène Prévost avait réussi à construire un autobus dont la carrosserie était en bois.

Par la suite, c'est en 1947 qu'une compagnie sous la raison sociale "Les Ateliers Prévost Inc." fut formée et qu'il a été possible de monter des autobus avec carrosseries en métal.

Toutefois, a appris LE SOLEIL, c'est en 1957 que fut fondée la compagnie Prévost Car Inc., qui n'a cessé depuis de tendre au perfectionnement des véhicules qu'elle produit.

Rappelant les étapes de cette compagnie, le président André Normand a expliqué que ce n'est qu'en 1968 qu'on a lancé pour la première fois sur le marché américain le modèle "Champion".



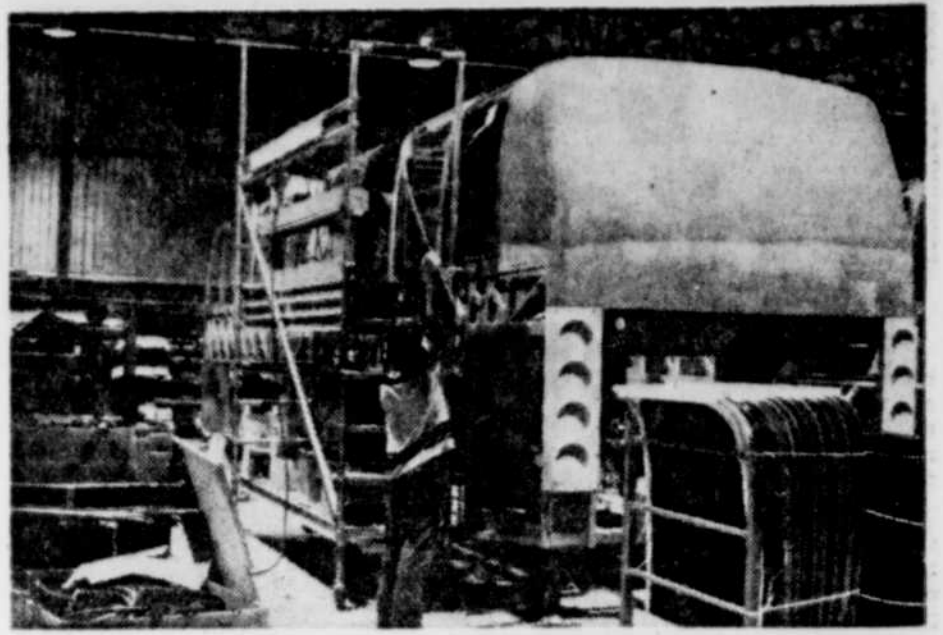
Un autobus commence par être un squelette d'acier auquel sont boulonnées, une à une, des pièces de revêtement.

Ce modèle "Champion" ajouta M. Normand, bien que du type conventionnel, incorporait les innovations les plus récentes et l'année suivante, Prévost Car Inc., innovait avec son modèle "Prestige" de conception très avancée pour l'époque puisqu'il doublait la surface vitrée des autocars conventionnels.

Selon M. André Normand "l'introduction de ce nouveau modèle, nos efforts de mise en marché tant au Canada qu'aux Etats-Unis, a amené

Prévost Car Inc., à doubler sa capacité de production en 1973 et à développer un type de véhicule qui répondrait encore mieux aux besoins des clients".

Ce nouveau modèle, introduit en 1976 et perfectionné depuis, est "Le Mirage" qui depuis, a connu des succès toujours croissants et même si les modèles "Champion" et "Prestige" sont toujours offerts aux clients de Prévost Car Inc., le modèle "Le Mirage" représente aujourd'hui plus de 80 pour 100 des ventes autocars.



Les patrons jugent le travail à temps partiel essentiel au commerce de détail

par Raymond GIROUX

Les patrons québécois sont entièrement favorables au travail à temps partiel, et le considèrent même essentiel à la survie de certaines entreprises comme le commerce de détail.

Le directeur général du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, a confirmé au SOLEIL, cette semaine, que son organisme avait rouvert le dossier il y a trois mois à la suite des pressions syndicales nouvelles à l'encontre de ce mode de travail.

Il n'est pas encore prêt à publier un exposé politique complet, dit-il, mais il conteste le point de vue syndical et féministe sur la question. "Ce n'est pas vrai, dit-il, que ce sont des travailleurs de seconde classe parce qu'ils ne sont pas syndiqués et que la majorité d'entre

eux sont des femmes."

La question fondamentale dans ce débat qui s'étend de plus en plus rapidement, affirme le responsable du conseil, est de savoir s'il y a un besoin dans les entreprises, et aussi du côté des travailleurs.

Or la réponse est positive dans les deux cas, à ses yeux. En plus du secteur privé des services, il constate que même les gouvernements prônent le temps partiel comme outil de réduction des coûts.

Il connaissait déjà la politique fédérale en ce domaine, et a appris avec surprise, lors de l'entrevue, que les derniers engagements électoraux du Parti québécois allaient dans le même sens.

Quant aux syndicats, affirme M. Dufour, ils ne regardent la situation que d'un bout de la lan-

guette. Ils ignorent tous les motifs d'ordre psychologique, par exemple, qui poussent des personnes à vouloir travailler autrement qu'à plein temps.

Le problème réel, d'après l'organisme patronal, se situe au niveau de la rémunération. Actuellement, les emplois à temps partiel, sauf dans la fonction publique ou parapublique, sont généralement payés à salaire minimum.

Si ces personnes doivent recevoir en plus une part des avantages sociaux qui fait hausser les coûts pour l'em-

ployeur à \$6 l'heure, par exemple, la réponse viendrait vite: les entreprises embaucheraient tout simplement moins de ces travailleurs.

"Est-on mieux de voir 100 personnes travailler à \$4,25 l'heure, ou 50 personnes à \$6, demande M. Dufour?" Il admet, bien sûr, que le travailleur à temps partiel ne doit pas être exploité, mais demande aussitôt jusqu'à quel ni-

veau on peut hausser sa rémunération sans entamer un processus de perte d'emplois.

"Puisqu'on ne nous croit pas, et que nous ne croyons pas les études de l'IRAT, l'Institut de recherches appliquées sur le travail que dirige M. Jacques Desmarais, ancien négociateur de la CSN, j'aimerais que quelqu'un de l'extérieur fasse cette analyse, comme on l'a fait pour le nombre d'emplois per-

due à cause de notre salaire minimum trop élevé", dit-il.

Compagnie pétrolière condamnée
STAVANGER (AFP) — La justice norvégienne a infligé une amende de deux millions de couronnes norvégiennes (\$350.000), à la compagnie pétrolière américaine Phillips Petroleum, à la suite du naufrage, le 27 mars 1980, de la plate-forme "Alexander Kielland", qui avait fait 127 morts.

Selon les attendus du jugement, la compagnie américaine, qui opérait dans le champ d'Ekofisk, n'avait pas observé les règles de sécurité en vigueur en Norvège et les 96 personnes, qui se trouvaient sur la plate-forme la nuit du drame, n'avaient jamais participé à aucun exercice de sauvetage.

Six autres compagnies pétrolières ont également été condamnées, pour les mêmes raisons, à des amendes allant de 40.000 couronnes (environ \$6.700) à 200.000 couronnes (environ \$33.500).
Le procureur général

SEUL(E)?
Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique

Centre de rencontres et de gym-yoga
95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

BOIS / MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.
EXPERT EN APPROVISIONNEMENT
1212, ch. Industriel, Bernières
831-4848

Nous voilà de retour pour la 19e année...

Si vous êtes exigeants, venez nous voir... Nous satisferons vos exigences.

piscine sansouci inc.
les vrais spécialistes de la piscine creusée
81, rue Principale, St-Romuald (face au centre d'achats)
839-6221 / 839-0344

Lundis de Saint-Yves 82 Conférencier

Paul Tremblay, président sortant

Comité catholique Conseil supérieur de l'Éducation
Sujet: "Comment notre système scolaire pourrait se diversifier"

Eglise Saint-Yves 2470 Triquet Sainte-Foy
20 heures le lundi 29 mars 1982
EXPOSE — PAUSE — ECHANGE
Bienvenue à tous — Entrée libre

Pritt ça colle

La façon idéale de coller proprement et instantanément au bureau, enveloppes • étiquettes • présentations • carton • tissus, etc.

Economique, Pritt remplace les colles liquides et les rubans adhésifs. Il ne froisse pas le papier et est lavable à l'eau. Pritt s'utilise également à la maison et à l'école.

Disponible en 3 formats chez votre papeterie ou dans les grands magasins.

Pritt Bâton de colle

Non toxique
SANS DANGER

Le plus grand choix pour fabriquer vos lampes japonaises.

Avec l'achat de notre ensemble de matériel, **COURS GRATUITS:** peinture sur verre, sur tissus, transfert d'image, fleurs de papier de riz, cuire repoussé, LAMPES DE PAPIER de riz et autres!

NOUVEAU
DIMENSIONS DE COUPAGE TRANSFERT D'IMAGE

RABAIS 10% aux étudiants sur présentation de la carte sur le matériel d'artiste. Choix incomparable.

Un choix de franges toutes couleurs et longueurs jamais vues ailleurs.

20% DE REDUCTION sur toiles montées sur faux cadres.

BOUTIQUE LE MIEUX POUR VOUS
290, de la Couronne, Québec
522-4980

Boutique La Couchette Inc.

Tout pour la chambre à coucher:
Papier peint, cadres, sérigraphies, stores, couvre-lits, fourrure, duvet, douillettes, couvertures, draps etc. pour lit de bébé jusqu'à format "king"

PROFITEZ DU PRINTEMPS
Pour rafraîchir votre décor. Nous avons tout ce qu'il vous faut.
Une visite vous convaincra.

PLACE STE-FOY — 653-1140

Anticipez 25 Celsius

PERREAULT

Place Ste-Foy, tél.: 658-0081
Galeries de la Capitale, tél.: 626-7322

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?
service professionnel

Venez rencontrer des conseillers d'orientation pour: l'analyse de votre carrière • la rédaction de votre curriculum vitae • clarifier vos aptitudes et intérêts • préciser votre orientation scolaire et professionnelle • mieux vous connaître. Pour rendez-vous, téléphonez entre 9 et 17 heures.

SERVICE DE CURRICULUM VITAE ET D'ORIENTATION
de Québec Est
Mathieu et Mathieu, C.O.
965, chemin Ste-Foy, Québec
683-5708

Voyez-Sentez-Appréciez la Différence de **Sanitone** dans notre nettoyage à sec

Rabais \$1.00

Conditions spéciales
Applicable sur la seule section de votre facture. Valable jusqu'au 15 mai 1982. 1 coupon par client — Non négociable

R.Ferland

Au comptoir seulement

Vous pouvez compter sur nous!

Galeries de la Canardière Tél.: 661-4623	1420, Notre-Dame Ancienne-Lorette Tél.: 872-2556	721, 3e Avenue Limoilu Tél.: 523-4832
---	---	--

R.Ferland INC.
nettoyeur à sec

La garderie et l'avenir du Québec



jacques dumais

La semaine thématique des garderies s'achève et il apparaît surprenant que les milieux habituellement activistes de ces institutions aient si peu manifesté leur impatience à cette occasion. A Québec, on a relevé tout au plus ce bilan peu optimiste mais habituel du Regroupement des garderies sans but lucratif. Il y eut aussi cette présence fugace, dans les galeries de l'Assemblée nationale, de protestataires contre l'avarice de l'Etat face aux garderies en milieu de travail pour les fonctionnaires.

Les contestataires, au vrai, savent que de prochaines négociations incertaines animeront bientôt le public et le parapublic. Ils ne peuvent plus, d'autre part, ignorer que l'Etat essaie de sauver ses meubles plutôt que d'en acheter d'autres.

Les fonds étant rarissimes partout et les choix déchirants, l'essoufflement de la base s'en suit forcément. Depuis que l'Etat fait la sourde oreille aux requêtes de jeunes couples et de familles monoparentales, il semble inopportun de se rabattre sur le palier municipal plus pauvre comme on l'a fait dans le cas des halte-garderies de Sainte-Foy.

La pause — momentanée — s'explique peut-être aussi par le fait que le discours sur les garderies est indissociable de celui, plus fondamental encore, sur la condition féminine abondamment étayé le 8 mars dernier. La pénurie de travail en quantité et en qualité pour la femme rend le recours aux garderies moins criant. Si elle plaira aux protagonistes du retour forcé de la femme au foyer, cette conjoncture n'augure rien de bon pour sa liberté de choix en gestation depuis 1975 et pourtant indiscutable chez l'homme.

La récession en cours, par ailleurs, ne pouvait survenir à un pire moment pour la maturité d'une nouvelle cellule familiale ayant la garderie comme soliveau. Travaillant à l'extérieur, la femme québécoise reprenait goût peu à peu à la natalité depuis cette pénurie de bébés ayant débuté au milieu des années 60. Du reste, un mini "baby boom", d'ici 1986, rendrait caducs les savants exposés d'hier sur le vieillissement massif du Québec. A trop bâtir cette société de vieux qu'ils seront, nos gouvernants ne semblent pas réaliser que le retour du pendule deviendra plus coûteux demain s'ils gèrent la décroissance des affaires sociales et de l'éducation à la petite journée.

Le gouvernement ne doit pas prévoir l'avenir avec les yeux du passé. Certes est-il utopique dans le moment ou indésirable en tout temps qu'il injecte \$1 milliard dans une autre tour de Babel (après l'école) où la petite enfance aurait droit à plus d'affection bureaucratique que de tendresse humaine et parentale.

Mais la juste mesure n'a pas encore été atteinte. Pendant que trône (on se demande pour qui?) un Office des services de garde, 180,000 enfants de 0 à 5 ans se disputent 22,000 places en garderies! Québec vante ses injections au compte-gouttes (\$2 millions de plus, en décembre, parce que l'on craint trop fort!) mais il ne parviendra jamais, à ce rythme, à rattraper son retard national en ce domaine ni à faire face au mini "baby boom". Entre-temps, des garderies vivotantes se dirigent vers le point de non-retour ou embauchent du personnel hyperformé pour des salaires de personnes bénévoles...

Question de choix budgétaires et de valeurs, n'eut-il pas mieux valu, par exemple, investir \$20 millions de plus dans l'avenir de la petite enfance que de verser, pour le prestige, de l'aide sociale à Québecair?



bloc-notes

La "fermeté" de Menahem Begin

La situation s'était quelque peu apaisée, hier, en Cisjordanie. D'aucuns prétendaient que l'apparition de blindés israéliens avait eu un effet de dissuasion tandis que d'autres mettaient cet apaisement sur la célébration du sabbat. Toutefois, dans la bande de Gaza, où deux maires palestiniens avaient été destitués, plus tôt cette semaine, la grève générale continuait de plus belle.

De son côté, malgré les protestations fusant de toutes parts, le premier ministre Begin promettait de se montrer plus ferme si cela était nécessaire.

Depuis maintenant 10 jours, on doit donc se poser de sérieuses questions sur la légitimité de la conduite israélienne. On doit surtout regretter la décision de destituer les maires de Naplouse et de Ramallah. On doit se demander enfin ce qu'Israël a réellement en tête au sujet de l'avenir des territoires occupés, voire de la cession du Golan à l'Égypte prévue

pour le 25 avril prochain.

Car il y a connotation visible entre ces événements. Dans les accords de Camp David, Israël s'est engagé à discuter de l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, une autonomie où, dans l'intervalle, de cinq ans, on négocierait du futur statut de ces territoires occupés.

Or, voilà qu'au moment où l'on veut substituer à l'administration militaire une administration civile, éclate un mouvement général de protestation qu'Israël réprime avec vigueur, ce qui fait penser qu'il y aurait là un prélude d'annexion par l'Etat hébreu de la région.

On doit comprendre que, dans le contexte explosif qui prévaut dans les territoires, Israël ait des exigences légitimes au plan de sa sécurité. Cela vaut spécifiquement pour la Syrie et les éléments extrémistes palestiniens qui ne veulent pas de négociations avec Is-

raël et se sont donné comme but ultime de le "liquider".

Mais il faut aussi admettre qu'il y a des centaines de milliers de Palestiniens qui ont élu à peu près tous les maires de Cisjordanie sous la bannière l'OLP dont Israël ne veut pas entendre parler et pour cause.

Pourtant, il va falloir, un jour qui ne devrait pas trop tarder, donner un sens à l'engagement de Camp David en acceptant de s'asseoir à une table pour engager un quelconque dialogue qui ne forcerait pas pour autant une reconnaissance officielle des parties en cause.

La "fermeté" de M. Begin apparaît en ce sens parfois trop obstinée et la façon dont Israël semble vouloir avoir raison des populations des territoires occupés risque de faire en sorte que le mouvement palestinien passe inévitablement sous la domination des extrémistes.

Paul LACHANCE

Des fêtes fédérales indécentes

Tout a été dit sur les failles du Canada Act récemment approuvé par le Parlement britannique. S'il y a lieu d'applaudir la disparition d'un génant lien colonial, il ne sera jamais possible d'approuver la façon dont le gouvernement canadien a utilisé Londres pour modifier les rapports entre le Québec et le pouvoir fédéral.

Puisque et Ottawa et Londres sont demeurées sourdes aux protestations québécoises, il faudra s'accommoder de ces nouvelles règles et les modifier au plus tôt. Il n'y a aucune raison de se réjouir. Le Canada Act était et demeure une initiative controversée et douteuse pour le Québec. Cela justifie la réserve qu'on observe au Québec devant la nouvelle loi.

Le premier ministre Lévesque est bien avisé de ne point, par sa présence, cautionner un document qui n'a jamais reçu l'assentiment ni du gouvernement, ni de l'Assemblée nationale, ni des

citoyens du Québec. Du début à la fin, M. Trudeau a voulu imposer au Québec sa vision du Canada et de la constitution, sans se préoccuper d'obtenir d'abord l'appui du Québec, pourtant le représentant élu de l'un des deux peuples dits fondateurs. Il devra se contenter de fêter avec ses complices du Canada anglais.

La décision fédérale non seulement de faire venir en grande pompe et à nos frais la reine d'Angleterre, mais aussi de multiplier les dîners de gala et autres festivités frôle l'indécence dans les circonstances. Comment peut-on prétendre vouloir cimenter une présumée unité nationale, quand on fait appel à un souverain étranger pour venir sabler le champagne de notre supposée liberté nouvelle?

Si la grossièreté de la manœuvre s'arrêtait là, on pourrait à la rigueur l'excuser, tellement est fort le sentiment monarchiste

dans d'autres parties du Canada. Mais l'extravagance libérale va plus loin. Des rapports en provenance d'Ottawa prédisent qu'une vaste campagne publicitaire destinée à faire avaler aux Québécois ce document adopté malgré eux sera lancée sous peu. On se serait prêt à y engloutir \$7 millions, une somme qui serait beaucoup mieux utilisée à combattre le chômage qu'à laver les cerveaux.

Où Ottawa veut-il en venir au juste? Quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, M. Trudeau n'effacera jamais la brutale réalité: voilà une loi britannique qui vient diminuer les pouvoirs du Québec sans le consentement de celui-ci. Puiser dans les poches des contribuables pour convaincre ces mêmes contribuables qu'on a eu raison de les berner dépasse l'entendement. Il est temps que l'Opposition fasse son devoir à Ottawa et bloque ce délire digne des pouvoirs coloniaux de l'autre siècle.

Marcel PÉPIN

à propos

... de la victoire de Jenkins



marcel pépín

En remportant le siège de Hillhead pour les sociaux-démocrates, l'ancien ministre travailliste Roy Jenkins vient de prouver que le roman d'amour des Britanniques avec ce jeune parti dure.

La coalition des libéraux et des socio-démocrates a prouvé son enracinement populaire à trois reprises, depuis que 22 députés travaillistes ont rompu avec leur parti il y a un an pour former le Parti social-démocrate, résolument européen, centriste, opposé à la médecine économique sévère des conservateurs de Mme Thatcher, mais également hostile à la rhétorique gauchiste du Labour.

La victoire de M. Jenkins constitue un événement politique de taille. Ce comté de la ville écossaise de Glasgow était demeuré fidèle aux Tories depuis trente ans. M. Jenkins vient de gifler les conservateurs et de donner à son parti un élan fort prometteur. L'entrée de M. Jenkins signifie aussi que le nouveau parti aura un chef officiel d'ici quelques semaines et que l'alliance tactique qu'il a formée avec le Parti libéral sera consolidée, puisque M. Jenkins jouit d'avance du soutien des libéraux pour diriger la coalition à l'occasion de la prochaine élection générale.

Ce phénomène, que les dirigeants des deux partis traditionnels ont longtemps cru passager, est en train d'imprimer à la politique britannique un virage qui peut faire tâche d'huile. Entre les solutions traditionnelles offertes par les conservateurs et les travaillistes pour remédier à la crise économique, renégocier la place de la Grande-Bretagne sur l'échiquier européen et définir la zone d'influence britannique parmi les nations de l'Occident, les électeurs refusent de choisir. Ils veulent du nouvel oxygène, des dirigeants décontractés, déliés d'engagements et de traditions antérieures, plus audacieux. La nouvelle alliance leur offre cet espoir. Ils sautent sur l'occasion.

On peut déjà prévoir que la prochaine élection générale, prévue pour l'an prochain, se transformera en féroce lutte à trois, rendant plus difficile le recours au discours politique simpliste qui sert à tour de rôle conservateurs et travaillistes. L'Angleterre doit repenser son modèle de société, reconnaître la présence d'une classe moyenne de plus en plus influente et peut-être rompre avec un bipartisme qui a fini par stériliser l'imagination de ses leaders.

le mot du rédacteur en chef

Le "Journal en classe" pour inciter les jeunes à lire



claudio masson

Les jeunes lisent-ils? Cette grande question hante l'esprit des adultes: parents, éducateurs, pédagogues, responsables des mass media.

Une première réponse: Oui, les jeunes lisent.

Une enquête menée en 1979 par le ministère de l'Éducation auprès de 2,000 étudiants francophones du secondaire révèle que ceux-ci lisent, et même beaucoup.

Ainsi, plus du tiers des répondants avaient indiqué qu'ils lisaient trois livres au plus par mois tandis que plus de la moitié lisaient entre un et deux livres par mois. Les non-lecteurs représentaient à peine le cinquième de la population scolaire interrogée.

Du côté des journaux, des revues et magazines, l'enquête nous apprenait que tous les types de périodiques font partie des lectures des répondants et que ceux-ci y accordent au moins une heure par semaine.

Deuxième réponse: Les revues pour jeunes fourmillent. Quelques exemples: Hibou, Vidéo-Press, Lurelu, Okapi, Tintin, Pif, J'aime lire et plusieurs dizaines d'autres titres en provenance de l'Europe ou des États-Unis envahissent le marché et sont fort populaires.

Troisième réponse: Crayons de Soleil. Ce journal hebdomadaire, unique en Amérique quant à son contenu et à sa fréquence, publié tous les vendredis dans LE SOLEIL, a reçu depuis sa parution, le 23 novembre 1979, plus de 38,255 lettres. Crayons de Soleil est regardé, lu, scruté, épié par des milliers de jeunes.

Afin d'inciter davantage les jeunes à la lecture, un moyen pédagogique de grande en-

vergure vient d'être relancé un peu partout au Québec: il s'agit du "Journal en classe".

Sept journaux du Québec, membres de l'association "Les Quotidiens du Québec Inc.", participent à cette vaste campagne visant à accroître l'utilisation du journal comme outil d'apprentissage: LE SOLEIL, La Presse de Montréal, La Tribune de Sherbrooke, Le Droit d'Ottawa, le Nouvelliste de Trois-Rivières, la Voix de l'Est de Granby et le Quotidien de Chicoutimi. Mme Francine Audet, de Québec, est la coordonnatrice de ce projet.

"Le journal en classe" constitue un guide pratique permettant aux enseignants d'utiliser le journal quotidien aux niveaux primaire et secondaire, avec une dynamique qui entraîne la participation des étudiants aux moyens de jeux, de concours, de courses aux trésors, dessins, etc...

Le guide comporte actuellement quatre sections: la première section vise à initier

les plus jeunes et les plus âgés à la facture et à la lecture du journal par un langage simple et vulgarisé; la deuxième section propose des activités d'apprentissage du français; les troisième et quatrième sections contiennent des explications qui permettent à l'enseignant de bien connaître son nouvel outil de travail ainsi que des propositions de stratégies pédagogiques à long terme et des suggestions de ressources supplémentaires qui peuvent être utilisées pour accroître l'animation et l'intérêt à l'égard du journal.

Mais pourquoi "Le journal en classe"? Est-ce simplement pour préparer la relève des lecteurs de journaux?

Plusieurs objectifs spécifiques sont poursuivis par ce guide. Pour les enseignants:

- les aider à utiliser le journal en classe à la fois comme source de motivation et comme ressource pédagogique;
- permettre aux enseignants d'acquiescer la confian-

ce dans leur habileté à découvrir leur propre méthodologie dans l'utilisation du journal en classe;

- leur faire prendre conscience du potentiel pédagogique du journal.

- Pour les jeunes, les objectifs sont nombreux et importants:

- aider les étudiants à développer leurs habiletés langagières et leurs aptitudes à communiquer;

- amener les élèves à utiliser le journal comme moyen d'améliorer leur mode de pensée;

- contribuer à les intéresser aux affaires publiques locales, régionales, nationales et internationales;

- les familiariser avec l'éthique journalistique, les normes professionnelles et le respect du principe de la liberté de la presse;

- leur faire prendre conscience du potentiel immense du

journal en tant que source d'information et d'apprentissage;

- les préparer à utiliser le journal, une fois leurs études terminées, comme outil d'éducation permanente;

- les familiariser avec les services offerts par les journaux aux individus ainsi qu'à la communauté en général;

- les aider à utiliser le journal pour se divertir.

LE SOLEIL participe avec enthousiasme à cette nouvelle expérience parce qu'il s'agit là d'une nouvelle forme d'implication de notre quotidien dans son milieu et d'une contribution positive à l'amélioration du taux de lecture chez les jeunes du Québec.

Les enseignants ou les commissions scolaires intéressés à obtenir plus d'explications ou le guide "Le journal en classe" peuvent écrire à M. Marc Lachance, gérant de la promotion et des relations publiques, aux soins du SOLEIL.

La loi 101 validée par la cour supérieure



M. Allan Singer, un irréductible anglophone, est ici photographié devant son commerce de papeterie à Montréal après le jugement de la cour supérieure confirmant la validité de la loi 101.

MONTREAL (D'après PC) — Le juge Jacques Dugas de la Cour supérieure, a débouté, hier, l'homme d'affaires montréalais Allan Singer qui contestait certains règlements de la loi 101, notamment au chapitre de la langue d'affichage.

Dans un jugement de 63 pages, le juge Dugas soutient que le Québec a le droit constitutionnel récemment confirmé par la Cour suprême de restreindre l'usage d'une langue dans le secteur commercial, comme l'ont

fait d'autres provinces unilingues anglaises d'ailleurs.

Le magistrat affirme que si les commerçants anglophones se sentent les plus lésés par les dispositions de la loi 101, c'est qu'ils ont davantage que les autres utilisé la langue anglaise dans leur affichage.

Le juge fait aussi allusion dans son jugement aux francophones hors Québec qui croyaient jusqu'à tout récemment que la langue était un droit fondamental. Or des décisions récentes des tribunaux ont statué que

l'usage du français dans les écoles en dehors du Québec n'était pas un droit mais un privilège seulement.

Pour sa part, le principal intéressé, M. Allan Singer, a indiqué qu'il a l'intention de poursuivre son combat devant les tribunaux supérieurs, s'il peut trouver l'argent nécessaire.

"Je sais ce que je veux faire, a-t-il déclaré. Je veux aller en appel, si je peux obtenir suffisamment d'argent

de mes partisans au Canada, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne".

Jusqu'à présent, la cause de M. Singer a été financée principalement par un groupe fédéraliste, le Positive Action Committee.

L'avocat de la défense, Me Claude-Armand Sheppard, a enfin déclaré que l'enjeu était particulièrement fondamental relativement à la liberté et la démocratie au Canada et que la cause devrait aller jusqu'en Cour suprême.

Lévesque rencontre des Anglo-Québécois

MONTREAL (D'après PC) — Le premier ministre René Lévesque a rencontré vendredi les dirigeants d'Alliance Québec et, selon le président de ce mouvement, M. Eric Maldoff, on a établi des points qui pourront être le sujet de discussions futures, mais rien de plus.

M. Lévesque, a rapporté M. Maldoff, a indiqué qu'il était réellement inquiet de constater à quel point la population anglophone du Québec se désintéressait de son gouvernement. Mais, pour l'avenir prochain, il n'a promis aucune modification à la loi 101.

M. Maldoff et quatre autres membres du mouvement de pression qui réunit les anglophones à la grandeur de la province se sont entretenus amicalement avec M. Lévesque, pendant 90 minutes, hier après-midi.

Les principaux sujets de discussion ont été d'abord la charte du français, puis le maintien du contrôle du système scolaire anglophone entre

les mains de la communauté anglophone de la province.

Même si le premier ministre ne leur a fait aucune promesse, M. Maldoff a dit qu'il s'attendait à certains changements d'attitude au sujet de certains articles de la loi 101, particulièrement en ce qui regarde les affiches en langue anglaise, les noms de lieux et les tests d'aptitude au français imposés aux travailleurs professionnels.

M. Maldoff a affirmé qu'il était enchanté d'avoir entamé le dialogue avec le premier ministre. Toutefois, a-t-il noté, il se devait d'être prudent et ne pas espérer trop de résultats de cette rencontre.

Il est convaincu que M. Lévesque considère maintenant Alliance Québec comme le principal porte-parole des anglophones du Québec et qu'il est conscient que la population anglophone ne lance pas des condamnations à la légère mais s'attaque à des questions précises importantes.

Des solutions pour enrayer le phénomène des "tablettés"

Les sous-ministres devraient être engagés à contrat, les sous-ministres adjoints recrutés par concours (et non pas choisis d'en haut) et l'affectation des cadres dans leurs emplois spécifiques devrait être à titre temporaire et renouvelable.

Ce sont là quelques hypothèses qui touchent les plus hauts serviteurs de l'Etat et qui visent de toute évidence à contrer le phénomène des "tablettés". Elles ont été lancées hier par la Commission Bisailon dans un document de consultation sur la réforme de la loi de la fonction publique.

De plus, les sous-ministres devraient être obligés de rendre compte de leur administration devant un comité de l'Assemblée nationale, et ce, au nom du principe de "l'imputabilité" vigoureusement défendu par la commission.

Les sept membres des deux côtés de l'Assemblée nationale qui font partie de ce "select committee" croient qu'il y aurait lieu "d'accroître le contrôle parlementaire de l'administration". "Le manque d'information des députés sur l'appareil d'Etat fait en sorte que le contrôle qu'ils doivent assurer se voit réduit à sa plus simple ex-

pression", poursuit la commission dans le document de consultation rendu public.

La Commission Bisailon a fonctionné, depuis sa création l'automne dernier, sans budget, aucun crédit n'ayant été prévu en effet pour le fonctionnement des deux

"select committee" cette année.

Une équipe imposante de chercheurs, de membres du personnel de soutien prêtée par différents ministères et organismes a épaulé les députés dans ce travail.

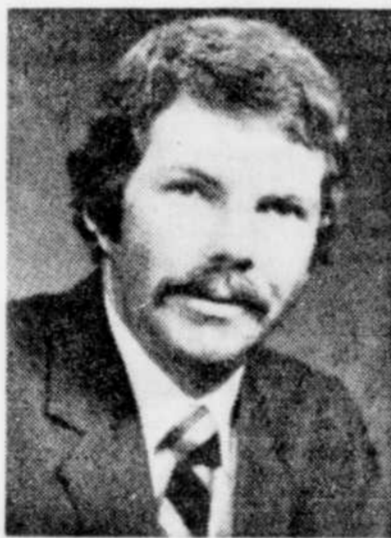
L'expérience du "select committee" est jugée positive par M.

Jean-Claude Rivest, député libéral de Jean-Talton. Il croit cependant que la formule ne saurait s'appliquer à tous les sujets, mais que la réforme de la fonction publique se prêtait bien à l'opération de revalorisation du rôle des députés enclenchée par la création de cette commission.

mon choix dans LOUIS-HÉBERT

JEAN-F. KEABLE

candidat du Parti Québécois



Publié par Jacques Blouin 1052, rue Landry, Ste-Foy, Québec Agent officiel du Parti Québécois dans Louis-Hébert

« La terre n'est pas plate »

VOYAGES LA CITÉ INC.

- QUÉBEC: Édifices La Laurentienne Tél.: (418) 647-5343
- CHARLESBOURG: Place Lebourg neuf Tél.: (418) 627-2070
- SILLERY: 1432 avenue Maguire Tél.: (418) 688-3922
- LÉVIS: Les Galeries Chagnon Tél.: (418) 833-1942
- LA MALBAIE: Place Charlevoix Tél.: (418) 685-4455

Détenteur d'un permis du Québec

Depuis 5 ans à Place Laurier

Pierre Pelletier
coiffeur très réputé...

... vient enrichir notre équipe de son talent et de son expérience

Pierre, coiffeur-designer

Shampooing-Coupe-Brushing	\$26.00
Shampooing-Brushing	\$12.00

MARCEL PELCHAT
COIFFURE

Place Laurier, Québec 651.34.34

Salon gagnant de 3 médailles d'or reconnues par A.B.A. Canada

JEAN-PAUL FORTIN

Souliers importés d'Italie
exclusifs à Jean-Paul Fortin

Galeries de la Capitale (Mezzanine) Place Fleur de Lys Place Laurier Place Québec

Les associations gaspésiennes se regroupent

Mise sur pied d'une corporation de pêcheurs

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil
MATANE — Le Regroupement des associations de pêcheurs côtiers de la péninsule gaspésienne se concrétisera dès l'été sous la forme d'une corporation sans but lucratif.

réunion tenue ces jours derniers, à Gaspé. Rappelons que la Gaspésie compte en tout une vingtaine d'associations de pêcheurs. La rencontre s'est déroulée sans la participation d'au moins cinq associations, mais un porte-parole du regroupement provisoire a indiqué que les absents seraient contactés prochainement pour connaître leur opinion

sur la forme envisagée de concertation. Techniquement, la naissance de la corporation ne requiert pas l'assentiment de toutes les associations de la Gaspésie. La loi exige que la demande porte la signature de trois associations au minimum. De fait, le regroupement pourrait recevoir ses lettres patentes dès le mois de mai si le ministère qué-

bécois des Institutions financières et Coopératives affiche les délais habituels pour donner une réponse, a informé M. Louis Gosselin, un professeur en relations industrielles à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) mandaté par les pêcheurs pour préparer la demande d'incorporation.

sous la loi des syndicats professionnels ou de la faire en corporation sans but lucratif, a rapporté M. Gosselin. Ce qui semble avoir été déterminant, c'est que les pêcheurs connaissant mieux la seconde forme, leurs associations étant souvent constituées selon ce modèle juridique. L'une et l'autre options visent à la protection des intérêts professionnels, a expliqué M. Gosselin qui a tenu à souligner que le rôle de GERMA en a été un de conseiller. "Ce sont les associations et non les membres de ces associations qui se regroupent", a-t-il poursuivi.

côtiers ont fait savoir il y a quelques semaines qu'ils entretenaient des reticences vis-à-vis du mouvement. Les associations concernées redoutaient une perte d'autonomie et un financement problématique.

La question de l'autonomie a été discutée, a mentionné le professeur de l'UQAR présent à la réunion des côtiers. Chaque association conservera son autonomie et rien ne change quant à leur mode de fonctionnement. Le regroupement leur donne la possibilité de faire front commun sur des problèmes donnés.

Quant au financement, les pêcheurs ont décidé de mettre tout d'abord sur pied l'organisme de façon ju-

ridique, ce qui ne coûte rien. Ils commenceront par exister juridiquement pour ensuite s'interroger sur les formes de financement.

Pêche Ottawa est accusé de discrimination

ST. ANDREWS, N.-B. (D'après PC) — Avec les récents règlements imposés par le gouvernement fédéral, les mesures que le Nouveau-Brunswick avait prises pour préserver les réserves de saumon se sont tournées contre cette province. Et, en même temps, la véritable menace au saumon n'a pas été touchée, a indiqué hier M. Wilford Carter, directeur exécutif de la Fédération de la pêche au saumon de l'Atlantique.

Selon M. Carter, le gouvernement fédéral fait preuve de discrimination quand il réduit les quotas de la pêche sportive et commerciale au saumon au Nouveau-Brunswick, sans imposer la moindre réduction à Terre-Neuve.

Il a rappelé que c'était le Nouveau-Brunswick qui le premier avait pris une initiative énergique il y a deux ans, en limitant le nombre de prises et en tenant une comptabilité précise des poissons pris légalement.

sélectronic

ADVENT

Mini chaîne stéréophonique FM 4505 occupe peu de place sur votre étagère mais remplit votre pièce d'un son étonnant. Exclusif chez Sélectronic.

\$349

meilleure qualité
CERTIFIÉ

QUEBEC 600, Belvédère, 683-2525
ST-ROUY 2651, Hochelaga, 658-4535
ROBERVAL Carrefour Jeanne, 275-5555
AMOUI 172, St-Benoît nord, 629-2300

Options

Les côtiers avaient demandé au Groupe d'études des ressources maritimes (GERMA) de l'UQAR, dont fait partie M. Gosselin, de présenter les avenues possibles pour obtenir le regroupement désiré.

Les alternatives étaient de s'incorporer

VOS ENFANTS SONT-ILS INTÉRESSÉS À UN CAMP D'EQUITATION?

Choisissez un Centre équestre, vous serez donc assurés que vos enfants recevront des cours et des instructions d'un personnel hautement qualifié et bilingue, possédant une réputation des plus appréciées et respectées.

ETABLIS EN 1970

Nous sommes situés dans le magnifique Vallée de Châteauguay à seulement 20 miles au sud de Montréal. Atmosphère familiale pour les jeunes de 6 à 16 ans. Réservés dès maintenant pour la saison 82.

Membre accrédité de l'Association de Camping au Québec et au Canada.

STE-CLOTILDE, Cté Châteauguay, Québec, J0L 1W0
INFORMATIONS: (514) 826-3503

**POUR LES
PROFES
...ET POUR LE CHOIX. LES STUDIOS GOSSELIN. Evidemment!**

TELESCOPES

Tasco 2TE	44.-
Tasco 12H	64.-
Tasco 5V	134.-
Tasco 9T	214.-
Tasco 11T	434.-

SPOTTERS

Tasco 35T	294.-
Tasco 26T	154.-
Tasco 21T	114.-
Tasco 75T	434.-

CASSETTES DURACELL

LNF 60 Duratape PK/3	5.94
LNF 90 Duratape PK/3	7.94

OBJECTIFS VIVITAR

Vivitar 28mm F2.8	84.-
Vivitar 135mm F2.8	84.-
Zoom Vivitar 28/50mm F3.5 F4.5	164.-
Zoom Vivitar 80/200mm F4.5	164.-
Doubleur 2X Vivitar	38.-

OBJECTIFS OSAWA

Obj. 28mm F2.8	114.-
Obj. 135mm F2.8	114.-
Zoom 28/80mm F3.5	294.-
Zoom 80/200mm F4.5	224.-
Zoom 70/220mm F4.5	324.-

Filtres de couleur

49mm — 52mm — 55mm	5.94
--------------------	------

Tripieds Vivitar 901 28.-

FLASH

Vivitar 215	28.-
Vivitar 283	94.-
Vivitar 285	114.-
Yashica CS200	44.-

TELEVISEURS

Téléviseur CT 1982	574.-
Téléviseur CT 1302	454.-

AGRANDISSEURS

Omega B635	184.-
Durst C35	214.-
Beseler 23CII	454.-
Beseler 23CII XL	534.-

Autres spéciaux

Chargeur Kodak 80"	5.94
Chargeur Kodak 140"	8.94
Chargeur Sawyer 100"	4.94
Bobine 200"	1.44
Bobine 400"	2.44
Ecran 50 x 50	54.00
Film Kodak P144	10.94
Film Polaroid 600	10.94
Film Polaroid SX70 Time 0	10.94
Sac fourre-tout Yashica	24.-
Visionneuse GAF pour diapositives	7.94
Visionneuse Rowi pour cine	19.94
Ensemble de tirage Rowi (comprenant 207 lottres et 20 chiffres)	9.94
Colleuse Hakuba 378	12.94
Album Magnéto 12 pages	2.34
Album Magnéto 40 pages	5.94
Album Magnéto 100 pages	15.94
Coffret métallique de rangement pour diapo	7.94

CAMERAS

Kodak X15F coffret	24.-
Kodak Colorburst 50	16.99
Kodak Colorburst 350	69.99
Kodak Ektralite 10	39.99
Kodak Ektra I	29.99

Mamiya ZE 50mm F2 194.-
Mamiya U 194.-
Minolta SRT200 45mm F2 174.-
Minolta XG1 45mm F2 234.-
Minolta XGM 45mm F2 294.-
Minolta Hi-Matic S2 134.-
Minolta AF2 164.-

Nikon EM 50mm F1.8E 234.-
Pentax K1000 50mm F2 174.-
Pentax ME Super 50mm F2 et flash 334.-

Yashica FX3 50mm F2 174.-
Yashica MF2 74.-
Yashica ME1 74.-

ENSEMBLES DE CINÉ BELL & HOWELL

Cine-camera 2123 FB	
Projecteur 32MX	
Etui	294.-

Cine-camera 491A 234.-
Projecteur 32MX 234.-

PROJECTEURS

Bell & Howell 10 MS	144.-
Bell & Howell RC 50	144.-
Hanimex 1500 RF	144.-
Hanimex SR 8600	254.-
Kodak 4000	184.-
Voigtlander 135A	144.-

CINÉ-CAMERAS

Minolta XL401	254.-
Minolta XL 42S	384.-
Bell & Howell 491A	124.-
Bell & Howell 1206	144.-

ENSEMBLE cinéma Minolta XL440 sonore et projecteur SR8600 594.-

JUMELLES

Tasco 101 Zip 7 x 15 x 35	144.-
Tasco 304	48.-
Tasco 306	58.-
Tasco 312	68.-

Ces prix sont en vigueur dans tous les Studios Gosselin Ltée et sont sujets à changement sans préavis. Le texte prévaut sur les illustrations en toutes occasions.

LES STUDIOS GOSSELIN

LEVIS	102 A, route Kennedy	833-5672
	10, avenue Bégin	837-8868
QUEBEC	12, Côte de la Fabrique	692-4515
SAINTE-FOY	Complexe Centre-Ville	
	2600, boul. Laurier	656-6309
	3207, Chemin Sainte-Foy	653-3220

LEVIS — QUEBEC — SAINTE-FOY — MONTMAGNY — BEAUCÉ — SHERBROOKE — PLESSISVILLE — THETFORD MINES — JONQUIÈRE

OUVERT A CHARLESBOURG

Nouveau Salon d'optique

CENTRE COMMERCIAL HENRI-BOURASSA
(Face au Carrefour Charlesbourg)

M. Claude Paquet

opticien, annonce à sa distinguée et nombreuse clientèle l'ouverture de son bureau au Centre commercial Henri-Bourassa.

622-0319

● Ouvert tous les soirs jusqu'à 21h; le samedi jusqu'à 17h.
● Service à domicile sur demande.

apple micro-ordinateurs

concessionnaire autorisé

MAINTENANT OUVERT A place XXXX des quatre-bourgeois

Le PETIT GROS des centres commerciaux

A titre de dépositaire autorisé et spécialiste, nous pouvons répondre à toutes vos questions et besoins de quincaillerie (hardware) et logiciel (software) en référence aux micro-ordinateurs d'usage personnel et pour la P.M.E.

Vous êtes invité à notre nouveau Centre Informatique, je vous donnerai personnellement une démonstration de ce que l'informatique peut faire pour vous.

DISQUETTE 5 1/4" s.s.-s.d. 3.75\$ Spécial pour un temps limité.

SYSTEMES D'AMIC LTÉE

Conseillers en micro-ordinateurs — Vente — Service — Logiciel

place XXXX des quatre-bourgeois 999, de Bourgogne, Ste-Foy, Québec — (418) 659-3858

ENTREPOSAGE FOURRURE

10% d'escompte si vous venez chercher votre fourrure avant le 1er novembre 1982.

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée

UNIQUE A QUEBEC

Une visite vous en convaincra

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir.

Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer, remodeler et nettoyer votre fourrure avec

MARANDA LUSTRE

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 500 \$	Valeur 2 500 \$
14\$	29\$	39\$
Valeur 3 500 \$	Valeur 4 500 \$	Valeur 5 500 \$
49\$	59\$	69\$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément.

Le Salon de fourrures ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077



Institut national de la recherche scientifique

Le programme sexennal est maintenant fixé

par Claude TESSIER

L'Institut national de la recherche scientifique créé en 1969 et rattaché à l'université du Québec entreprend cette année un nouveau programme de recherches étalé sur six ans qui verra passer de 65 à 80 le nombre de ses professeurs (chercheurs). Le nombre de centres de recherches reste à huit mais on ouvre de nouveaux créneaux de recherches et on accroît le nombre des étudiants diplômés.

Il y a un an, l'Institut s'est vu confié par l'État une mission élargie et mieux adaptée aux besoins du Québec. Son directeur, M. André Lemay, a par la suite été reconduit dans ses fonctions pour une période de cinq ans.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, le directeur scientifique

de l'Institut national de la recherche scientifique, M. Jean-Claude Thibodeau, un économiste de formation, a révélé que les programmes de recherches pour ce plan sexennal ont maintenant été fixés à quelques exceptions près. M. Thibodeau était, jusqu'à récemment, directeur de l'INRS-Urbainisation.

Les recherches qui seront faites au cours des prochaines années sont parfois le prolongement des thèmes passés mais les nouvelles orientations portent sur l'assainissement des eaux, le rapprochement entre les scientifiques et les pêcheurs québécois, la continuation des recherches de pointe dans les télécommunications, la construction du laboratoire sur le confinement magnétique, un nouvel élan aux recherches sur les sciences de la terre, un intérêt de la

recherche sur les avantages comparés des régions du Québec et sur les municipalités régionales. Le programme de recherches en éducation et en santé seront précisés plus tard mais la question de la santé au travail et les études sur le vieillissement semblent retenir l'attention.

Outre la recherche orientée, l'Institut de recherche universitaire continuera la formation d'étudiants de 2e et de 3e cycles et la collaboration université-industrie. L'INRS a formé jusqu'ici 94 diplômés en maîtrise, 16 diplômés de doctorat et un grand nombre d'assistants de recherche en plus d'accueillir des stagiaires et des professeurs.

L'Institut a son siège social au complexe scientifique de Sainte-Foy où on commence aussi à souffrir d'étouffement. L'Institut em-

ploie 240 personnes dans ses huit centres de recherches situés en divers coins du Québec. Son budget de près de \$14 millions cette année est alimenté par les fonds du ministère de l'Éducation; \$3 millions proviennent de subventions et de contrats de recherches.

L'INRS souhaiterait avoir un navire pour des recherches océanographiques mais les restrictions budgétaires, même si elles frappent moins dur qu'ailleurs, se font sentir. En juin, à Montréal, l'INRS tiendra un colloque important où on fera le point sur les recherches sur les nouveaux espaces résidentiels. En page des sciences, on trouvera un résumé des nouvelles orientations de la recherche à l'Institut.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
M. Claude Thibodeau, directeur scientifique à l'Institut national de la recherche scientifique: "Les chercheurs, ont déterminé la priorité des recherches en tenant compte des besoins socio-économiques du Québec".

Science, page B-4

Retards scolaires chez 17% d'immigrants

par Lise LACHANCE

du bureau du Soleil
MONTREAL — Dix-sept pour cent des jeunes immigrants inscrits au niveau secondaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) accusent un retard scolaire.

C'est ce que révèle une étude effectuée par le Service de l'adaptation de l'organisme montréalais au printemps 1980, fréquentaient ces six écoles régulières qui reçoivent le plus d'immigrants, soit Saint-Luc, Emile-Nelligan, Lucien-Pagé, L.-J.-Papineau, Georges-Vanier et Marie-Anne.

Selon la recherche dont les résultats n'ont pas encore été publiés officiellement, on comptait dans ces six institutions, au printemps 1980, 1.260 néo-Québécois dont 237 se trouvaient avec un retard scolaire plus ou moins accentué. 147 d'entre eux (61,8 pour

100) faisaient face à un retard de deux ans tandis que 64 (27 pour 100) avaient trois ans à rattraper et, finalement, 26 autres (11 pour 100) se retrouvaient quatre ans en arrière.

Chiliens, Haïtiens et Asiatiques

Les ethnies qui connaissent les problèmes les plus aigus sont les Chiliens, les Haïtiens, les Portugais et les Asiatiques du Sud-Est. 19 Chiliens sur 47 accusent un retard scolaire, c'est-à-dire plus de 40 pour 100 d'entre eux. Les Haïtiens viennent au second rang avec 35 pour 100, ce qui ne les empêche pas, étant donné leur grand nombre, de représenter à eux seuls 42 pour 100 de tous les cas de retard scolaire.

Les Vietnamiens forment un bon contingent de néo-Québécois dans les six écoles étudiées. On en compte 121. Une vingtaine d'entre eux (17 pour 100) souffrent

de retards, notamment parce qu'ils ont été plusieurs années sans aller à l'école à cause de la guerre, des camps de réfugiés. En fait, certains n'ont fréquenté l'école que quelques mois.

La recherche a également englobé les trois écoles d'accueil de niveau secondaire en septembre suivant. Sur les 621 élèves inscrits dans ces classes, l'étude en a identifié 134 souffrant d'un retard en mathématiques et 94 en français. Au-delà de 50 élèves devaient faire face à un retard d'au moins quatre ans.

Plus de 30 pour 100 des Laotiens et des Portugais, plus de 20 pour 100 des Chiliens et des Cambodgiens accusent un retard en mathématiques, affirme le

document d'une centaine de pages.

Il évalue à 15 pour 100 le nombre des élèves de ces classes qui affrontent de grandes difficultés dans l'apprentissage du français. Aussi préconise-t-il la création de mesures spéciales des classes d'accueil, afin d'aplanir ces obstacles avant l'intégration au secteur régulier.

Mesures urgentes

Selon le rapport rédigé par la responsable de la recherche, Marie-France Foulon-Béné, "il ne s'agit plus seulement d'assurer une connaissance suffisante de la langue française mais aussi de combler les retards scolaires importants qui ne permettent pas aux enfants de s'intégrer dans une classe régulière correspondant à leur âge". Or, tranche-t-il, les mesures d'accueil

ne répondent plus qu'en partie à leurs besoins.

"L'expérience de l'enseignement aux enfants non francophones nous démontre que ces élèves doivent posséder au moins l'équivalent d'une cinquième année québécoise pour réussir un apprentissage du français (écrit et oral) suffisant à la poursuite d'études secondaires", lit-on.

Face à cette constatation, le document demande au ministère de l'Éducation d'autoriser le Bureau de l'accueil de la CECM à organiser des classes d'alphabétisation pour les élèves qui n'ont pas atteint le niveau équivalent de cinquième année en français et en mathématiques.

Il recommande aussi qu'on assure aux jeunes de moins de 16 ans handicapés par un retard scolaire des mesures de récupération se

Holiday Inn
combat l'inflation!
POUR PÂQUES

11h00 à 14h00
17h00 à 21h00

Mangez-en à volonté

16 Différents salades
Poulet
Pommes de terre
Légumes
Table de douceurs
Confiteries pascales*

Incroyable mais vrai!

SEULEMENT À \$5.25 PAR PERSONNE
\$3.25 ENFANT MOINS DE 10 ANS

GRUPE DE 10 PERSONNES ET PLUS.
RÉSERVEZ MAINTENANT.

Salles à manger **Le Chambord**
La piscine et le sauna sont ouverts pour tout le monde à partir de 12h00 — Entrée gratuite

Holiday Inn
395, rue de la Couronne, Québec, Qué. Tél.: 647-2511

ORGUE et PIANO
YAMAHA transportable

Une merveille de l'électronique!
Pour ajouter à votre système de son et faire votre propre musique.

A partir de **199\$**
* pied en sus

- Rythmes automatiques • Accord à un doigt
- Trompette et clarinette • Clavecin et piano

marc legrand musique

Place Laurier Ste-Foy 656-9392 Place Fleur de Lys 529-0767

524-2481

Clinique Gaëtan Richard, m.d.
OPHTHALMOLOGISTE, FRCS (C) (L 70286)
SOINS OCULAIRES & VERRES DE CONTACT
400, BOUL. CHAREST EST, QUE. G1K 8G2
(GALERIES DU SYNDICAT)

LOUIS HEBERT
en tête!

RÉJEAN DOYON
UN VRAI DÉPUTÉ
POUR LOUIS-HEBERT

s'adressera à ses électeurs dans le cadre de l'émission *Politique Provinciale* à la télévision de Radio-Canada (CBVT) dimanche soir, le 28 mars 1982 à 23h15
Le 5 avril on vote Doyon

Reservé et payé par Madeleine Pelletier, agent officiel du candidat Réjean Doyon, 1001, Route de l'Église, Ste-Foy, G1V 3V6

SOLO

Les Ateliers Solo conçoivent et réalisent pour vous, à Québec, du mobilier contemporain de qualité à des prix plus que raisonnables.

Les meubles signés Solo sont réalisés dans nos ateliers, ici-même.

Divers choix s'offrent à vous:

- 1. Le système Solo-série:**
Il s'agit d'aménagement de salon; de chambre à coucher et de cuisinette, dont le design et les dimensions sont établis par nous. Les matériaux utilisés: la mélamine, le stratifié et les plaquages de pin, chêne ou frêne.
- 2. Le système Solo-contrat:**
Nos idées savent s'adapter aux vôtres! Ce système comprend la réalisation de travaux particuliers définis par vos besoins. Sur demande, nous préparons plans et estimés.
- 3. Le système Solo-canapés:**
Voici le dernier né de la famille. À partir d'un choix de tissus variés, nous fabriquons en série ou sur mesure, des canapés selon vos besoins.

Solo complète le tout en vous offrant des accessoires bien sélectionnés.

Nous sommes situés au Carrefour du commerce, intersection boul. Hamel et Henri IV. Téléphone: 371-4842

Des produits québécois!

SOLO

4220, 3e Avenue ouest
Charlesbourg
Tél.: 627-0122

SIGNÉ CÉRAMIQUE DÉCOR
pour être différent, aux meilleurs prix!

A partir de **950\$**

ESCALIER
à assembler vous-même

SERVICE D'INSTALLATION
par un plombier expérimenté et ouvrage garanti

Accessoires
Vanités
Douches
Bains-tourbillons
Lavabos
Robinets
Etc.

Lavabo sur colonne 110\$

CUISINES MODERNES

TRUITES MOUCHETTES ET ARCS-EN-CIEL

Canne et appâts fournis gratuitement.

Ouvert du lundi au vendredi, de 13 à 20h, samedi et dimanche, de 10 à 20h.

OUVERTURE 27 MARS

Boutique Chasse & Pêche
de Québec inc.

(boul. Duplessis, près boul. Hamel)

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION
\$695

- Fini amande • coin ouvrant • bandes décoratives en laiton • peut se vendre en modules, séparément
- sous-pattes ajustables • sommier, matelas, couverture de lit et accessoires en sus.

Ameublement complet: cuisine, salon et chambre de chambre \$1 995

LES AMÉLIORATIONS **GAUDET** ET FRÈRES INC.
355, Marie-de-l'Incarnation, Québec 681-6054

Nombreux contrats accordés sans recourir à "Rosalie", selon le PLQ

par Michel DAVID
Selon le député libéral de Brôme-Missisquoi, M. Pierre Paradis, la moitié des contrats gouvernementaux de plus de \$25,000 sont accordés sans soumissions publiques et sans faire appel au fichier central informatisé mieux connu sous le nom de "Rosalie".

portant sur l'utilisation des fonds publics, M. Paradis a rendu publique une compilation effectuée par le Parti libéral qui indique que, sur un total de 1495 contrats accordés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1981, 745 ont été négociés sans soumission ni consultation du fichier central.

bérale précise que la valeur de ces contrats s'élevait à \$191 millions. 298 contrats, totalisant \$26 millions, auraient été accordés par soumission sur invitation, c'est-à-dire après consultation du fichier. 452 contrats totalisant \$168 millions auraient finalement été accordés à la suite de soumissions publiques.

Le cas le plus frappant est celui des Affaires intergouvernementales où la totalité des 17 contrats accordés auraient été négociés sans soumission ni consultation du fichier. Aux Travaux publics, 65 pour 100 des contrats auraient été octroyés de la même façon.

En conférence de presse, M. Paradis a laissé entendre qu'en dépit de ses prétentions à l'intégrité et à la transparence, le gouvernement se livrait au patronage politique déclarant que si un entrepreneur voulait réellement obtenir un contrat gouvernemental, il valait mieux que son nom apparaisse sur les listes ministérielles.

Bérubé nie

Le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, a formellement nié les accusations de l'opposition. S'il a admis que beaucoup de contrats ne font pas l'objet de soumissions publiques, qui prendraient trop de temps, M. Bérubé a assuré qu'à de rares ex-

ceptions près, tous les contrats négociés par le gouvernement passaient par "Rosalie". Selon le ministre, il n'y a eu que deux dérogations à cette règle au cours des quatre derniers mois et ces cas ont été scrupuleusement examinés par le Conseil du trésor avant d'être approuvés par cinq ministres. Il peut, en effet,

arriver, a expliqué M. Bérubé, que des spécialistes dans des domaines très particuliers ne soient par répertoriés, par exemple en géotechnique et en hôtellerie.

\$121,000 à un fabricant d'aquariums et de cages à oiseaux. "Présentement, ce qui compte le plus pour les chômeurs, c'est le maintien et la création d'emplois, a déclaré M. Paradis, mais vous n'avez pas de politique de création d'emplois; ce que vous avez, c'est une politique de mise à pied."

Création d'emplois

Le député libéral de Sainte-Anne, M. Maximilien Pollack, a pour sa part demandé au gouvernement de faire de la création de nouveaux emplois ou du maintien d'emplois existant déjà, la condition essentielle de l'octroi des subventions aux entreprises.

M. Pollack a dénoncé certaines subventions versées par la SDI qui, selon lui, n'ont pas été particulièrement utiles à ce chapitre. C'est ainsi qu'il s'est demandé comment une subvention de \$71,800 octroyée à un "gazbar" de Saint-Pacôme, en février 1981, a pu créer 30 emplois, comme l'affirment les documents gouvernementaux.

Selon le ministre Bérubé, il ne serait pas indiqué de conditionner les subventions aux entreprises à la création d'emplois. Il a expliqué que la politique du gouvernement consistait à subventionner d'abord l'innovation technologique, qui peut permettre d'accroître la productivité sans nécessairement créer de nouveaux emplois.

Le député de Brôme-Missisquoi a alors demandé quelle innovation technologique on avait voulu encourager, en mars 1981, lorsqu'on a versé

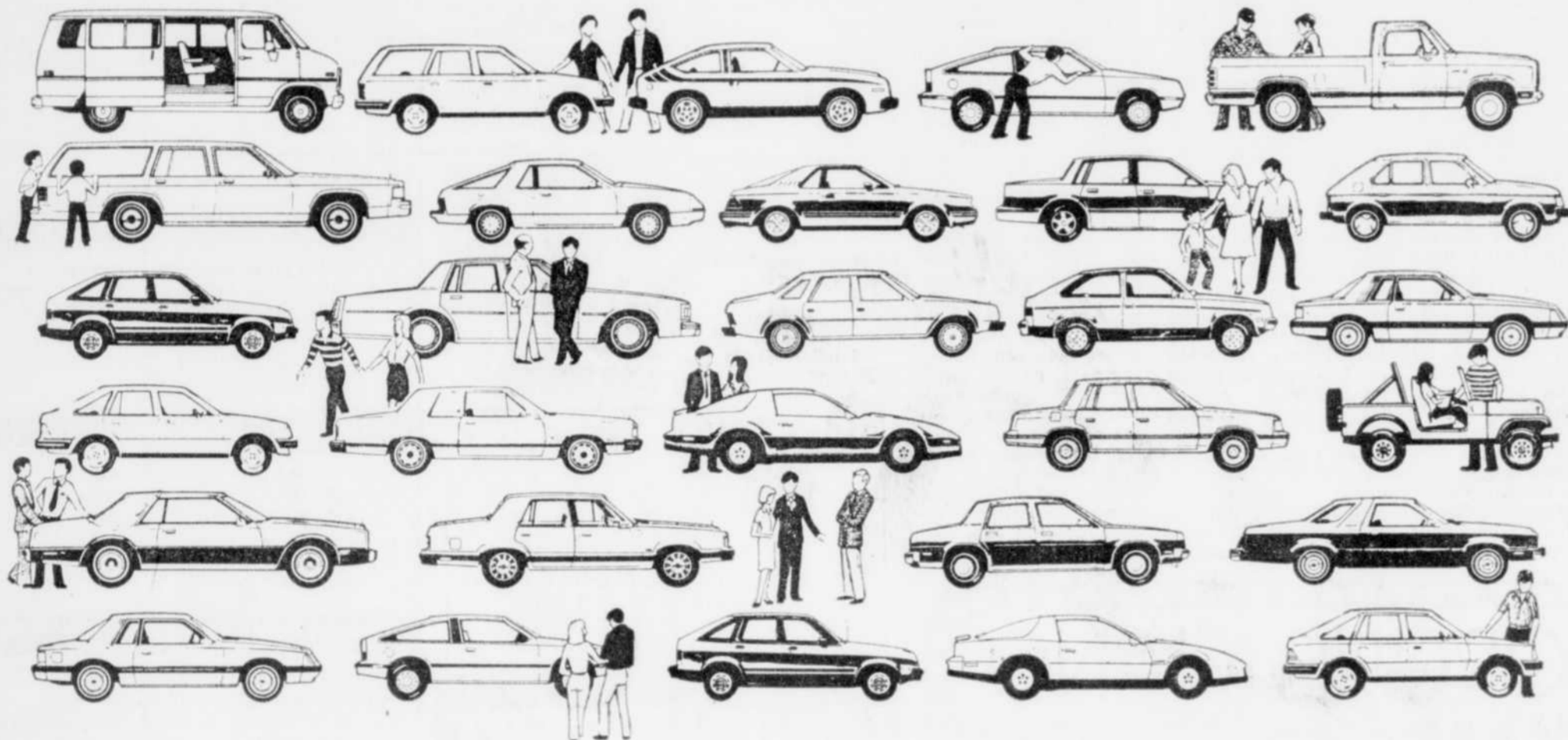
"Gaspillage"

Et M. Paradis d'énumérer les planures allocations de départ versés au cours des derniers mois: les \$125,000 du directeur du CRSSS de Maskinongé, les \$52,000 du chef de l'Union nationale, sans oublier le contrat de \$471,000 consenti à l'ancien président de la SHQ, M. Jean-Marie Couture, et les \$300,000 versés à M. Alfred Hamel.

Le député de Brôme-Missisquoi a rappelé, du même soufflé, les cas de "gaspillage" déjà soulevés par l'opposition: les \$20,000 de tableaux de la délégation du Québec à Paris, les \$400,000 pour réparer les toilettes de marbre de l'Assemblée nationale, les \$45,000 pour aménager les nouveaux bureaux du ministère de l'Habitat à Montréal.

Le député libéral de Pontiac, M. Robert Middlemiss, a pour sa part dénoncé les \$21 millions investis dans Québecair, alors que depuis deux ans, le gouvernement diminue les crédits on avait voulu consacrer à l'amélioration du réseau routier.

Tous comptes faits



je choisis une voiture nord-américaine!

Nous sommes persuadés que l'achat d'une voiture nord-américaine constitue votre meilleur choix et ce, pour de bonnes raisons. D'abord, il relance notre économie en donnant du travail aux Canadiens. Il vous permet de rouler au volant d'une bonne voiture. Enfin, les nouveaux modèles de voitures et de camions légers sont conçus avec une précision et un soin jamais égalés dans notre industrie automobile.

Chez Stelco, nous travaillons en étroite collaboration avec les fabricants d'automobiles en produisant une vaste gamme d'acier et de produits en acier conformes à leurs besoins. En tant que fournisseur de ces fabricants, nous savons à quel point ils sont soucieux de la qualité. Dans notre effort pour satisfaire les sévères exigences de fabrication des véhicules d'aujourd'hui, nous avons accru les niveaux de rendement des diverses étapes de production... de la recherche sur les nouveaux aciers à haute résistance au contrôle de la qualité sur nos produits finis.

Avant de choisir votre nouvelle voiture, considérez les points suivants:

□ Économie de carburant. Les nouveaux moteurs bien conçus et extrêmement efficaces, la diminution de poids et l'amélioration de l'aérodynamisme permettent

d'obtenir une meilleure cote de consommation d'essence. Par exemple, une étude récente a permis de démontrer l'excellente courbe de consommation des nouvelles voitures nord-américaines.

Sous-compactes et compactes
(Modèles avec boîte de vitesses automatique, excluant les moteurs diesel, consommation combinée ville/route)

Nord-américaines: 25,7 à 41,5 mi/gal importées: 25,5 à 42,1 mi/gal

□ Coupe. La coupe des voitures nord-américaines rejoint les normes mondiales. Un large éventail de nouveaux modèles arrive régulièrement sur le marché dans le but de satisfaire les goûts et les besoins de chacun. Voyez l'équipement facultatif: les fabricants nord-américains vous offrent la possibilité de commander la voiture répondant à vos exigences.

□ Qualité de l'assemblage et de la finition. La qualité des voitures nord-américaines s'est grandement améliorée au cours des dernières années, notamment au chapitre de la durabilité par l'emploi accru de l'acier galvanisé. Des statistiques

Sources: Transport Canada, Travailleurs unis de l'automobile, gouvernement de l'Ontario, Highway Loss Data Institute, Insurance Institute for Highway Safety, Motor Vehicle Manufacturers' Association et U.S. Department of Transportation.

compilées entre 1966 et 1979 révèlent que le taux de rappels des voitures nord-américaines est de loin inférieur à celui enregistré pour les modèles d'importation.

□ Prix. C'est le moment d'acheter. Les fabricants nord-américains offrent actuellement leurs voitures à des prix intéressants.

□ Coûts. À long terme, les voitures nord-américaines sont les plus économiques. Aux États-Unis, les primes d'assurance coûtent plus chères pour les véhicules importés; on prévoit que la situation sera la même au Canada. En outre, les coûts d'entretien sont de 30 p. cent inférieurs à ceux des voitures importées.

□ Sécurité. Les statistiques sur les taux d'accidents mortels prouvent que vous êtes plus en sécurité dans une automobile nord-américaine que dans la plupart des voitures importées.

Et n'oubliez pas...

Avec l'achat d'une voiture d'importation, vous nuisez considérablement à l'économie canadienne.

□ Réduction du nombre d'emplois. Plus de 27 000 travailleurs de l'automobile se trouvent actuellement en chômage à travers le Canada. L'importation de voitures

étrangères a contribué, dans une large mesure, à cette situation. Par ailleurs, parmi les centaines de milliers de Canadiens travaillant dans des entreprises qui approvisionnent l'industrie automobile nord-américaine, plusieurs connaîtront des mises à pied. Dans l'industrie canadienne, un emploi sur sept est relié à l'automobile.

□ Réduction de revenus d'impôts. L'entrée de voitures étrangères au pays réduit les revenus d'impôts. En outre, la perte de production diminue les bénéfices, entraînant une baisse des impôts payés par les entreprises et les particuliers. Le Canada perd des millions de dollars en impôts, déficit que les contribuables canadiens doivent combler.

L'industrie automobile constitue l'élément moteur de notre économie. Des milliers d'entreprises, qui fournissent des pièces et des matériaux et assurent des centaines de milliers d'emplois, se trouvent menacées. Par exemple, à la Stelco, nous employons 23 000 personnes et plus de 20 p. cent de nos produits d'acier sont directement vendus à l'industrie automobile.

stelco
Chef de file de la sidérurgie canadienne

Au volant d'une voiture canadienne, on fait rouler l'économie du pays

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE LORETTEVILLE
Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes
Dr René Rhéaume, O.D., optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408

Miracle Mart CORRECTIONS
Des erreurs se sont glissées dans notre cahier publicitaire de Pâques, distribué dans les foyers le 27 mars.
Page 1— Le prix ordinaire des patins à roulettes pour garçons et filles est: 34,99\$ offrant ainsi un rabais de 5\$.
Page 10— Le prix ordinaire de la barboteuse Snuggly (B) n'aurait pas dû paraître. On devrait lire: Épargnez jusqu'à 33%.
Page 15— Les plats en verre à 40% de rabais ne sont pas en Corning Ware, mais bien en Pyrex. Le logo Pyrex aurait dû paraître. Les photos des serviettes Caldwell et Cannon ont été transposées.
page 16— Nous nous excusons de ces erreurs auprès de notre clientèle.

DES DÉCLARATIONS BIEN PRÉPARÉES À UN PRIX JUSTE!
IL RESTE 34 JOURS

Les déclarations d'impôt préparées par H & R Block sont précises, doublement vérifiées, bien préparées. Et le prix va selon la complexité de vos déclarations. Vous aimerez savoir comment ça va coûter? Demandez-le et soyez rassuré, on vous le dira. Et vous déciderez! Venez nous voir.

La solution
H&R BLOCK
Nous pouvons vous aider à obtenir votre remboursement d'impôts fonciers.

Québec: 522-7121
40, St-Jean (Salisbury)
171, St-Vallier ouest
569, de la Canadienne
994, 3e Avenue
Galeries de la Canadienne
Galeries Ste-Anne
Charlesbourg: 111, 58e Rue
Neufchâtel: 1095, boul. Masson
Carrefour Les Saules
Place l'Ormière
Ste-Foy: Place Quatre-Bourgeois
Mail Place Laurier
Lévis: 179, St-Georges

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez:
Sears la **3e** **EATON**

Autres bureaux:
Chicoutimi
Jonquière
La Baie
St-Georges de Beauce
St-Anselme
St-Agapit
Rivière-du-Loup
Rimouski
Hauterive
Dorchester
St-Félicien
St-Pamphile



Mme Vézina se tient là où il est encore possible de stationner quelques voitures. A environ un mètre derrière elle, la voiture d'un autre locataire est restée en panne jeudi.

A Charlesbourg, de l'eau sur le parking, des rats à la cave

"Hier, une dame qui habite un logement du sous-sol a vu passer deux gros rats!" affirme Mme P. Vézina, une parmi les 24 locataires du 425, 41e Rue ouest, à Charlesbourg, qui en ont assez de voir une vaste mare d'eau là où les immeubles voisins montrent de beaux terrains de stationnement en asphalte... humide seulement.

"Il peut bien y avoir des rats, depuis le temps que ça dure. Et puis, ça prendrait une chaloupe pour aller porter nos vidanges au container", de commenter un autre résident de la conciergerie, en désignant la grosse boîte métallique qui trône en fond de cour, dans plusieurs centimètres d'eau sale.

Ces locataires dénonçaient, hier, auprès du SOLEIL, les tracasseries conjuguées d'une propriétaire (une certaine Mme L.-A. Carrier, qui demeurerait à Sillery) habitant loin de la conciergerie qu'elle exploite, et d'un dégel subit après un hiver particulièrement neigeux. Encadré par deux "superbanes de neige", le terrain de stationnement qui leur est alloué est envahi aux trois quarts par une bonne épaisseur d'eau, forçant, entre autres, les locataires à stationner ailleurs leur voiture.

"Et dire que la propriétaire nous charge \$50 par locataire comme taxe de déneigement!" s'exclama encore Mme Vézina qui, comme plusieurs dans l'immeuble, déménagera l'été venu, ayant cessé de se fier à la Régie du logement.

Plessisville veut croire à une relance

PLESSISVILLE (D'après PC) — Plessisville, qui devait son essor économique à la toute puissante Forano de même qu'à l'industrie du bois et du textile, refuse de se laisser aller à la décadence.

Les gens ont trop de fierté pour croire qu'il n'y a pas d'espoir de relance, à l'heure où l'on vit un taux de chômage qui frise les 40 pour 100. D'ailleurs, devant la situation économique difficile et pénible que traverse actuellement Plessisville, le conseil municipal n'a pas mis de temps à réagir, en mettant sur pied un comité chargé de préparer un dossier sur les effets des fermetures d'usine et du congédiement massif de travailleurs.

Présidé par M. Jean-Marie Fortier, ex-maire de la ville de Plessisville, ce comité dressera un tableau le plus réel possible de la situation. Le tableau sera prêt pour le mini-sommet économique organisé avec la Corporation de développement économique des Bois-Francs et auquel prendront part les principaux intervenants économiques et politiques du milieu, au début du mois de mai.

Baie-Saint-Paul Reconstruction sous peu d'un centre de travail

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — Les travaux de reconstruction du centre de travail de Baie-Saint-Paul, qui a été la proie des flammes jeudi en soirée, seront mis en branle mardi ou mercredi.

Tel est du moins, ce qu'a laissé entrevoir le président de la corporation du centre de travail de Charlevoix, M. Léonce Simard, hier en fin d'après-midi.

L'incendie a été signalé vers les 18h40 jeudi. Les stocks contenus dans l'atelier, certaines pièces d'équipement et la toiture de l'édifice ont été lourdement endommagés. Les dégâts sont évalués, au bas mot, à environ \$150,000. La charpente en acier de l'édifice et les bureaux sont encore réutilisables. Les causes de l'incendie n'ont pas encore été déterminées.

La corporation du centre de travail de Charlevoix gère deux ateliers, un à Baie-Saint-Paul et un autre à La Malbaie, en plus d'une scierie à Saint-Placide. Elle embauche des handicapés physiques et mentaux qu'elle paye pour la plupart au salaire minimum. Elle est subventionnée par l'office des handicapés du Québec.

A Baie-Saint-Paul, dans l'atelier, 58 handicapés, neuf moniteurs et deux secrétaires trouvaient du travail. On ne sait pas encore exactement si les handicapés devront se rapporter temporairement à l'assurance-chômage ou s'ils seront employés lors des travaux de reconstruction. L'atelier de Baie-Saint-Paul produisait des planches à steak, des bibliothèques, des clôtures à neige, etc.

A La Malbaie, 33 personnes trouvent du travail et l'on produit des palettes à peinture, tandis que le moulin de Saint-Placide emploie 18 travailleurs.

Grève illégale terminée dans le transport adapté

A la suite d'une réunion tenue jeudi soir, les membres du Syndicat (CSN) du transport adapté à Québec, considérés comme étant en grève illégale depuis le 15 décembre dernier, ont décidé de reprendre le travail.

Cependant, onze de ces 27 travailleurs et travailleuses sont congédiés par leur employeur la CTCUQ. Ces congédiements seront contestés, a indiqué M. Jacques Verret, représentant syndical du groupe, lors d'une entrevue à Radio-Canada, hier.

vailleurs du transport adapté, hier après-midi, aurait été annulée en raison du mauvais temps.

Les travailleurs et travailleuses devaient se rendre aux bureaux de la CUQ pour dénoncer l'organisme responsable du transport en commun, qu'ils accusent de non-reconnaissance syndicale, de répression et de congédiements, dont ils se disent victimes depuis plus d'un an.

La manifestation que devaient tenir ces tra-

La Rabbit Diesel: 65mi/gal 4.3L/100km*
LA SOLUTION Clé



Le fait que les prix du carburant augmentent de façon hallucinante fait bien sourire les propriétaires de Rabbit Diesel. Il y a de quoi. Ils ont trouvé la solution clé! Leur voiture ne consomme que 4,3 L aux 100 kilomètres. Elle fait 65 milles au gallon, comme on dit si bien.

Et si vous croyez qu'être économe, cela veut aussi dire être sage et ennuy-

euse, prenez le volant de cette merveille. Surprise! La voiture qui, depuis son arrivée sur le marché, s'est avérée la moins gourmande de toutes, se montre aussi vive et audacieuse. C'est la voiture idéale, quoi. De fait, plus les temps sont durs, plus elle devient attrayante. Il fallait Volkswagen pour y penser.



La Rabbit Diesel ou à essence ordinaire.

Rabbit Diesel à compter de \$8445.
 Rabbit à essence à compter de \$7895.**

La clé universelle.

*Chiffres basés sur les méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Votre consommation peut varier.
 **Basé sur le prix de détail maximum suggéré par le fabricant pour une Rabbit L à essence, à 2 portes avec boîte manuelle à 4 vitesses. Le concessionnaire peut baisser le prix. Fret, livraison et taxes provinciales en sus.



LAVAL

VOLKSWAGEN LITEE



LA QUALITÉ, c'est vous.

777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC
 TEL.: 687-4451

Série de pannes d'électricité dans la région de Québec

par **Andrée ROY**

Une série de pannes d'électricité ont affecté des abonnés d'Hydro-Québec un peu partout dans la région de Québec et sur la Rive-Sud, hier. M. Gilles Brouillet, chargé des relations publiques à Hydro, énumérait une interruption de courant à Joly, dans Lotbinière, affectant les abonnés de cette localité par intermittence entre 11h40 et 14h environ; une panne privant quelque 200 abonnés du parc des Laurentides de courant depuis 5h du matin, hier. Au moment de mettre sous presse, l'électricité ne leur était pas encore revenue.

La panne la plus importante a privé d'électricité 2.000 citoyens du quartier Saint-Pascal, à Québec, pendant une demi-heure, hier midi. Le bris originerait du centre hospitalier Robert-Giffard, et se serait ensuite répercuté dans tout le réseau de ce secteur. Ce qui a obligé Hydro à fournir une ligne de relève pour isoler le système de l'institution du reste du réseau, avant de procéder à la réparation et à la remise en fonction de l'ensemble. La cause du bris à Robert-

Giffard n'avait pas été identifiée encore hier après-midi.

En ce qui a trait aux délais nécessaires pour rétablir le courant dans le parc des Laurentides, M. Brouillet a souligné les conditions très difficiles dans lesquelles travaillaient les réparateurs. A cause du temps exécrable, hier, les patrouilles de détection aérienne étaient impossibles, autant à Joly qu'à Stoneham. Et dans le parc, les téléphones publics ne fonctionnant pas, les communications entre les équipes étaient laborieuses. Le système de radio reliant ce secteur est d'ailleurs sur le point d'être remplacé, précisait le relationniste.

Enfin, une panne qui avait commencé en soirée, jeudi, aux douanes fédérales, dans le quartier du Vieux-Port de Québec, semblait perdurer hier. M. Brouillet rappelle que ces établissements fonctionnent sur leur propre système de distribution d'électricité et que c'est de là qu'aurait originé la panne. En l'apprenant, Hydro a coupé, par mesure de sécurité, le courant qu'elle fournit "jusqu'à la porte" des douanes.



L'adieu à l'hiver?

Les conditions de pluie abondante, suivie de neige et d'un refroidissement en soirée, qui ont sévi, hier, ont vite fait de causer une kyrielle d'accrochages et d'accidents avec blessés légers un peu partout dans la région. Dès l'heure du souper, "sableuses" et "saleuses" de la voirie étaient réclamées par presque tous les corps policiers. Ci-dessus, un accident sans blessé grave survenu coin Newton et boulevard Hamel, à Sainte-Foy, hier midi, résultat d'une collision entre un camion des messageries du CN et cette voiture.

Etudiants en médecine: une enquête sera menée

MONTREAL (d'après PC) — La Corporation des médecins du Québec a décidé d'instituer une enquête relativement à certaines allégations selon lesquelles des étudiants en médecine compléteraient le dossier médical de patients d'hôpitaux sans une supervision adéquate.

Un porte-parole de l'organisme, le Dr Jacques Brière, a confirmé vendredi des rapports à l'effet qu'au

moins 150 étudiants de la faculté de médecine de l'université de Montréal complètent des dossiers médicaux de patients contre une rétribution de \$8 du cas sur les \$20 qui sont versés aux médecins pour un tel travail.

Selon les rapports en question, qui qualifient de "racket" cette pratique, les étudiants amassent ainsi en moyenne \$1.000 par année.

Comparution de Montréalais Suite de vols dans le Bas-du-Fleuve en voie de solution

par **Andrée ROY**

Un couple de Montréalais a comparu, hier, au palais de Justice de Rivière-du-Loup sous une accusation de vol qualifié. Ghislain Papillon, âgé de 28 ans, et sa compagne Marie-France Blais, âgée de 24 ans, soupçonnés d'avoir raflé pour \$11.000 en chèques et en argent au supermarché Provigo des Galeries de La Pocatière, dans la ville du même nom, jeudi, devant comparaître, à nouveau, au cours de la semaine prochaine en rapport avec des délits semblables commis, pendant une même journée, dans plusieurs établissements commerciaux du Bas-du-Fleuve.

L'enquête menée par la SQ semble, en effet, vouloir démontrer un lien réel entre plusieurs vols perpétrés jeudi, entre 15h et 21. Ainsi, outre le vol de \$11.000 au Provigo déjà mentionné, la quincaillerie Handy Andy des Galeries La Pocatière a été délestée de \$800 environ; l'épicerie Kidd, de ville La Pocatière, a été soulagée de \$7.000 en chèques et en espèces; et une tentative de vol aurait résulté en \$500 de dommages au restaurant-motel Cap Martin de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. De plus, la SQ de Saint-Jean-Port-Joli rapportait, la veille, un vol

chez Provigo de L'Islet, où un coffret contenant des valeurs a été dérobé. Il était retrouvé non loin du supermarché, ses voleurs l'ayant semé-t-il rejeté parce qu'il ne contenait que des chèques.

Même méthode

Selon les informations colligées auprès de la SQ de Saint-Jean-Port-Joli, de la SQ de Saint-Pascal et de la sûreté municipale de La Pocatière, les vols chez Provigo auraient été perpétrés selon la même méthode. Une jeune femme venait faire son marché dans l'établissement. A la caisse, elle offrait de payer par chèque. Comme elle n'était pas résidente de l'endroit, elle était conviée à se rendre dans le bureau du gérant pour établir son identité. C'est là qu'apparemment, elle prenait note de la disposition des lieux, de l'endroit où étaient rangées les valeurs. Par la suite, avec un compagnon, elle revenait dévaliser le petit bureau.

Dans tous les cas, affirmait l'agent Jacques Lapointe, chargé des relations avec la presse à la Sûreté du Québec, le duo a fait son coup au vu et au su de dizaines de consommateurs et d'employés.

Le couple Papillon-Blais, qui faisait route vers l'est, a été intercepté vers 23h, jeudi, par une patrouille de la SQ de Rivière-du-Loup qui désirait effectuer une vérification. C'est en voyant les deux jeunes gens en possession d'une forte somme en argent liquide que les policiers auraient décidé de les retenir et de pousser l'enquête plus avant.

AVIS À TOUS NOS CLIENTS LE CASTOR bricoleur NE SERA PAS BATTU

A qualité égale, nos prix seront les plus bas ou nous rencontrerons toute compétition. Donc, le seul endroit où se procurer du bois et des matériaux de construction c'est: au Castor Bricoleur.

NOTE: LE CASTOR BRICOLEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. APPLICABLE SEULEMENT SUR LES MARCHANDISES EN MAGASIN.



ÉPARGNEZ 5\$

PLANCHES EN CÉDRE DE L'OUEST

Planches 1/2" x 4" x 4" en cèdre clair ou nouveau. Pqt. couvrant 14' p. Avec légères imperfections.

8.99 PQT

ORD. 13.99

ÉPARGNEZ 8\$

PLANCHES EN CÉDRE DE L'OUEST

Planches 3/4" x 4" x 8" en cèdre clair. Pqt. couvrant 19 p. légères imperfections.

11.99 PQT

ORD. 19.99

ÉPARGNEZ 10\$

CÉDRE "COWIGHAN"

Planches murales 5/16" x 3" en pqt. de 8'. Couvrant 18 pi.2

15.95 PQT

ORD. 25.95

BAS PRIX

MONTANTS D'EPINETTE

2 x 3 x 8. "ÉCONOMIE" **56¢** CH.

BAS PRIX

ISOLANT "MICAFIL"

Vous n'avez qu'à verser pour isoler.

Sac de 3 pi.3 **4.25**

ÉPARGNEZ 10\$

POMPE DE PUISARD

Pompe 1/3 CV avec capacité jusqu'à 2500 gallons US. Base "ABS".

42.95

ORD. 52.95

ÉPARGNEZ 12\$

ASPIRATEUR D'ATELIER

pour déchets secs ou humides. Accessoires inclus.

57.95

ORD. 69.95

ÉPARGNEZ 2\$

VADROUILLE

En coton de qualité. 225 g. Manche 48"

2.59 CH.

ORD. 4.59

ÉPARGNEZ 1\$

BALAI MAGNÉTIQUE

Bloc plastique. Fibre de P.V.C. Couleurs assorties

2.79 CH.

ORD. 3.79

SUPER SOLDE

AMPOULES "BUDGET"

Choix de 40, 60 ou 100W en paquet de 4

99¢ PQT

ORD. 1.25

ÉPARGNEZ 2\$

ESSUIE-VITRE

Eponge recouverte d'un filet en nylon.

2.29 ORD. 4.29

BOÎTE DE SACS A ORDURES LE CASTOR

40 sacs ultra-robustes avec attaches. Gr.: 26" x 36" (66 cm x 91 cm) Epaisseur: 1.75 mm

4.49 SPECIAL

ORD. 4.99

Prix en vigueur jusqu'au 2 avril ou jusqu'à épuisement des stocks.

PLACE 4-BOURGEOIS
999, de Bourgogne Ste-Foy
658-8811

PLACE LÉBOURGNEUF
5500, des Gradins Charlesbourg
627-2870

Dr Antoine Barry
M.D.
Ophtalmologiste
350, boul. Charest est
Suite 101
NOUVEAU NUMÉRO
522-2086

CLINIQUE DE L'ASPIRATEUR
Faites la mise au point de votre aspirateur durant le mois de mars.
Mois dédié au service
OFFRE SPECIALE
Avec toute réparation complète, vous recevrez un sachet désodorisant GRATUIT. Cette offre se termine le 31 mars.
Le seul centre de service de votre région, possédé et géré par Hoover Canada. Nous réparons la plupart des autres marques. Toute réparation est accompagnée d'une garantie d'un an (pièces et main-d'œuvre). Renseignez-vous sur le service "qualité et livraison".
Hoover CANADA INC.
SERVICE ET VENTE
155, des Chênes ouest,
Québec
628-5731

Laliberté vous offre un service professionnel en
Corsetterie
5 conseillères d'expérience
Notre spécialité
PROTHESE DU SEIN
• KNOCHE • ANITA
• AMOENA DE CAMP
• TRULIFE DE CAMP
• COMPANION AIRWAY
• SILIMA
Madame Madeleine Brindamour, Gérante
DISCRETION ET AJUSTAGE PARFAIT
par des conseillères d'expérience. Consultations sur rendez-vous: 525-4841.

NOUS AVONS L'EXCLUSIVITE DE LA PROTHESE ANITA ET LA NOUVELLE PROTHESE SILIMA
UN CHOIX INCOMPARABLE DE VETEMENTS DE BASE
• DAISYFRESH • GRENIER • CORETTE
• WONDERBRA • EXQUISITE FORM
• FORMFIT • WARNER • PLAYTEX
IMPORTATIONS
• LEJABY • BOLERO • FELINA
• CHANTELE • BARBARA
laliberté
Mail St-Roch, Québec

Jeunes filles fauchées par une autopatrouille

Le coroner blanchit les policiers rimouskois

par **Andrée ROY**

Le coroner Me Jeannot Roy a rendu un verdict de mort violente, sans responsabilité criminelle à qui que ce soit, au terme de l'enquête qu'il présidait, hier matin, au palais de justice de Rimouski, relativement au décès, dans la nuit du 28 septembre 1981, de Manon Côté, âgée de 15 ans, et Sylvie Proulx, âgée de 16 ans, de Rimouski. Les deux adolescentes ont été fauchées mortellement, vers 2h du matin, par une voiture-patrouille de la

sûreté municipale de Rimouski, alors qu'elles voyageaient sur une mobylette. La tragédie s'est produite à l'angle de la rue Laval et du boulevard Saint-Germain, à Rimouski.

Au cours de l'enquête, qui a débüté à 10h devant une salle d'audience comble, le coroner a entendu six témoins, dont un des policiers présents, la nuit du drame, dans la voiture qui a heurté les jeunes filles. Fait assez inusité, Me Roy a même offert aux parents des victimes de questionner

les témoins, soit directement ou par son entremise. Ce qui fut fait, "mais sans passion", a souligné le jeune homme de loi. Celui-ci a d'ailleurs souligné que l'assistance, fortement intéressée par cette affaire qui a mis six mois à être dévoilée au grand public, s'est comportée tout au long de l'audition des témoins avec beaucoup de courtoisie.

Les faits

Au dire des témoins entendus par le coroner, les faits entourant cette tragédie seraient les suivants. Les policiers Blais et Ouellet, ont été appelés vers 1h du matin sur les lieux d'une prétendue chicane, dans une résidence de la rue Dubé, à Rimouski. Une fois là ils s'aperçoivent que la

"chicane" a tellement mal tourné que la maison est en feu! Les agents, avant l'arrivée des pompiers demandés de toute urgence, procèdent au sauvetage de deux personnes, dont une handicapée à une jambe. Et pour ce faire, ils doivent dénicher une façon de se rendre jusqu'à l'étage, par l'extérieur de la maison qui flambe.

Par la suite, ils obtiennent de témoins la description de deux suspects, en rapport avec cet incendie qui semble criminel. Ces témoins seraient au "Rocher blanc". C'est alors que les deux policiers partent en toute hâte pour essayer de ramener les deux individus en question avant qu'ils ne quittent l'établissement où ils sont, ou qu'ils y fassent un mauvais coup. L'un des deux hommes serait dangereux,

croient-ils savoir. Leur voiture-patrouille est suivie par une deuxième de la sûreté municipale arrivée en renfort.

C'est en se rendant au "Rocher blanc" que la voiture conduite par l'agent Blais fauche la mobylette des deux adolescentes. L'enquête menée par la Sûreté du Québec constate que les traces de freinage (qui est aussi la distance sur laquelle la mobylette a été traînée) s'étendent sur 62 mètres.

Ce qui correspondrait, selon des barèmes fournis par l'enquêteur, à une vitesse d'environ 90 km / h. D'autres témoignages ont laissé savoir que les deux voitures de police roulaient sans utiliser la sirène ni les gyrophares, ne

faisant usage que de leurs feux habituels en plus des clignotants d'urgence (situés dans la grille avant).

Dans le commentaire qui accompagnait son verdict, le coroner Roy a dit tenir compte des circonstances qui ont précédé l'impact avec le cyclomoteur des deux adolescentes. Compte tenu des facteurs humains, de l'émotion et de l'énervernement suscités sans aucun doute par l'incendie, le sauvetage des deux personnes et la recherche d'individus apparemment dangereux, Me Jeannot Roy a estimé que "toutes les mesures de la plus extrême prudence n'avaient certes pas été prises" par les policiers, mais qu'ils n'avaient pas non plus agi avec "une insouciance déréglée et téméraire envers la vie d'autrui".

Plamondon n'a pas de cautionnement

par **Lucien LATULIPPE**

Tout cautionnement a été refusé, jeudi, à Pierre Plamondon, âgé de 23 ans, de Sainte-Catherine de Portneuf, sur qui pèsent cinq chefs d'accusation.

Le juge Charles Cliche, qui présidait la cour des sessions de la paix à Québec, a rendu cette décision après avoir entendu l'argumentation de la Couronne et de la défense.

Plamondon est accusé de vol qualifié, de séquestration et d'attentat à la pudeur, ainsi que de vol et recel d'une voiture familiale.

Vers 18h lundi, une étudiante de Laval fait de l'auto-stop sur le chemin Sainte-Foy pour rentrer chez elle près du centre commercial de la Colline. Un automobiliste l'a fait monter, mais il se dirige sur le boulevard du Vallon en direction nord, au lieu de continuer à rouler sur le chemin Sainte-Foy.

Selon l'enquête de la police de Sainte-Foy, le jeune homme aurait fait des propositions à l'étudiante et il aurait également tenté des atouchements.

Pour lui échapper, la plaignante s'est jetée en bas du véhicule qui ne roulait pas vite à ce moment-là. Témoin de l'incident, un automobiliste lui a porté secours pendant que d'autres prenaient l'auto en chasse et permettaient, par la suite, de retracer l'accusé qui a été déniché dans un bar du boulevard Hamel par des policiers de l'Ancienne-Lorette.

La familiale a été trouvée au même endroit. Elle avait été volée à l'Ancienne-Lorette, la veille, et les policiers y ont trouvé le sac à main de la plaignante, ses livres et ses souliers.

Coupable de l'incendie de son restaurant

par **Lucien LATULIPPE**

Trouvé coupable d'avoir incendié un restaurant, qui était sa propriété, Laurier Denette, de Saint-Hyacinthe, a été condamné à trois mois de prison au palais de justice de Montmagny.

En prononçant la sentence, le juge Roch LeFrançois a recommandé que le prévenu purge sa peine à la prison de Saint-Hyacinthe. Il lui a de plus imposé une probation de trois ans, avec supervision pendant un an de la part d'un agent du service social.

Le restaurant en question était situé à Armagh, dans la circonscription de Bellechasse, et l'incendie avait eu lieu le 13 mars 1980. La brigade du crime contre la propriété, section incendies, de la SQ à Québec, avait mené l'enquête policière.

Nouvelle option

Après avoir renoncé à leur enquête préliminaire, Richard Arsenault, âgé de 29 ans, de Beauport, et Paul Baril, âgé de 28 ans, de Québec, ont changé d'option et leur procès devant un juge seul a été fixé au 9 juin prochain.

Tous deux sont accusés de tentative de vol au presbytère de Saint-Michel de Bellechasse. Le délit est survenu en février dernier et les deux suspects ont été arrêtés peu après au pont Laporte.

Arsenault et Baril sont aussi soupçonnés de vol dans 10 autres presbytères de la région de Québec et de la Rive-Sud. Ils sont en liberté provisoire.

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE CHARLESBOURG
 623-5409 Carrefour Charlesbourg 8500, boul. Henri-Bourassa Suite 238
 • Examen de la vue • Choix de montures • Verres de contact
 Ouvert 5 jours et 4 soirs

RÉPARATION ET CONFECTION DE VÊTEMENTS

Nouveau service de réparation, ainsi que confection de vêtements par un personnel expérimenté. Prix très raisonnables. Satisfaction assurée.

LA LAINE DE L'ARTISANE

1358, chemin Ste-Foy, St-Sacrement, 2e étage. Tél. 681-3395

rotac électronique inc. visualiser la musique
 2873, chemin Ste-Foy Ste-Foy 653-7768

SM-1 439⁹⁵\$ LA PAIRE

VENTE SURPRISE

15% à 30% de rabais sur un déluge d'aubaines LUNDI SEULEMENT

EATON

Un voleur de bijoux infortuné

par Andrée ROY

Leur rapidité d'exécution et un peu de course à pied a permis aux agents Denis Saint-Pierre et Pierre Bergeron, de la sûreté municipale de Québec, de mettre la main au collet, hier matin, d'un jeune homme de 17 ans que l'on soupçonne d'avoir subtilisé à la pointe du couteau, vers 11h30, pour environ \$20,000 de bijoux à la bijouterie Gémeau, 1804, 1ère Avenue.

Le jeune homme arrêté par les deux agents dans une ruelle proche de la bijouterie avait en sa possession un couteau et tout le butin déclaré volé quelques minutes plus tôt. Et si les faits mis en lumière par les enquêteurs se révèlent exacts... il s'agirait d'un voleur particulièrement malchanceux!

Jeudi, la bijouterie Boulet du 959, 3e Avenue, était délestée de \$25,000 de

bijoux par un individu qui brandissait un couteau et qui s'est enfui à pied. Mais la propriétaire étant sortie demander de l'aide, un passant se mettait à la poursuite du voleur. Ce que voyant, ce dernier laissait aller son butin pour mieux déguerpir, le bon samaritain s'étant arrêté pour récupérer le tout et le remettre à sa propriétaire.

La veille, la même bijouterie Boulet recevait un client qui, prétendant acheter une pièce quelconque, sortait rapidement son couteau pour réclamer plus de marchandise précieuse. Mais un employé, surgissant sur l'entreteinte, s'empressait de déclencher l'alarme... ce qui mettait l'agresseur en fuite.

Dans les trois affaires, méthode et description de l'individu concordent, selon les policiers, qui ont remis leur suspect à la Direction de la protection de la jeunesse.



Le sergent-détective Gilles Bélanger et le lieutenant Adrien Rochette faisant l'inventaire du butin retrouvé sur l'individu arrêté hier. M. Bélanger tient la prétendue "arme du crime".

Poursuite contre 2 médias beaucerons

par Lucien LATULIPPE

Une plainte de libelle diffamatoire pour un montant de \$500,000 a été enregistrée au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, mercredi. Elle implique, conjointement, CKRB, le poste de radio Beauce Inc., et l'un de ses animateurs, Jacques Petit.

Cette action a été prise par Me Gérard Parent, de Saint-Georges de Beauce, et elle a trait à la publication du livre de Denis Morin "Les vrais coupables".

Les accusés seront appelés à comparaître le 5 avril prochain.

Vol qualifié

D'autre part, le bureau des procureurs de la Couronne à Saint-Joseph de Beauce a entre les mains le dossier relativement au vol qualifié qui a eu lieu dans un hôtel de Beauceville, mercredi. Deux individus ont été arrêtés peu après ce vol et ils sont détenus par le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Georges de Beauce. Une décision doit être prise à leur sujet, aujourd'hui, et quelles accusations seront retenues contre eux.

Le délit a été commis vers 23h. Deux individus auraient battu le barman et ils auraient pillé la caisse.

Avion retrouvé

par Lucien LATULIPPE

Porté disparu à Sept-Iles, jeudi matin, un Cessna 180 a été repéré, le même jour, par un avion de recherches des Forces armées en provenance de Summerside, Ile-du-Prince-Edouard. Ses deux occupants sont sains et saufs.

Le petit appareil s'était posé sur le lac Fouquet, à environ 75 milles de son point de destination, le lac Gailardois, situé dans la région de ville de Gagnon. Un ski brisé l'empêchait de reprendre son vol.

Piloté par M. Yvon Lelièvre, de Sept-Iles, le Cessna avait quitté Moisie, dimanche dernier, pour conduire un Indien sur son territoire de chasse. Il devait être de retour mardi.




VENTE 6 JOURS

du 29 mars au 3 avril

inclusivement

<p>NEUF CLASSEUR LEGAL 26 1/2" de profondeur, avec serrure PRIX LA CAPITALE 135\$ Quantité: 12</p> 	<p>NEUF FAUTEUIL "VISITEUR" # 4102 Prix régulier: 210\$ PRIX LA CAPITALE 135\$ Quantité: 13</p> 	<p>NEUF BUREAU EN METAL PRIX LA CAPITALE Quantité</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>24"x45"</td> <td>115\$</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>24"x54"</td> <td>175\$</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>30"x60"</td> <td>195\$</td> <td>18</td> </tr> </table>	24"x45"	115\$	6	24"x54"	175\$	7	30"x60"	195\$	18	<p>NEUF FAUTEUIL PIVOTANT et BASCULANT #2750 - Prix régulier 171\$ PRIX LA CAPITALE 110\$ Quantité: 14</p> 	<p>NEUF FAUTEUIL D'ATTENTE # 2651 Prix régulier: 170\$ PRIX LA CAPITALE 99\$ Quantité: 16</p> 
24"x45"	115\$	6											
24"x54"	175\$	7											
30"x60"	195\$	18											
<p>USAGE BUREAU 30"x54" Avec dessus encaissé Quantité: 14 PRIX LA CAPITALE 75\$</p> 	<p>NEUVE CHAISE A DESSIN # 2510 PRIX LA CAPITALE 74,95\$ Quantité: 27</p> 	<p>USAGEE TABLE EN CHENE Dessus en linoléum, 30"x48" Quantité: 14 PRIX LA CAPITALE 45\$</p> 	<p>USAGEE CHAISE EN CHENE Sur roulettes PRIX LA CAPITALE 35\$ Quantité: 27</p> 	<p>NEUVES CHAISES EMPILABLES Finies vinylo, # 3001 PRIX LA CAPITALE 21\$ Quantité: 145</p> 									
<p>USAGEE CHAISE "VISITEUR" Avec bras PRIX LA CAPITALE 25\$ Quantité: 21</p> 	<p>USAGEE CHAISE "STENO" PRIX LA CAPITALE 25\$ Quantité: 34</p> 	<p>NEUF FAUTEUIL "EXECUTIF" # 1851 Prix régulier: 298\$ PRIX LA CAPITALE 189\$ Quantité: 10</p> 	<p>NEUF FAUTEUIL DE SALLE D'ATTENTE # 3800SST Prix régulier: 390\$ PRIX LA CAPITALE 235\$ Quantité: 4</p> 	<p>NEUF FAUTEUIL "EXECUTIF" # 4106 Prix régulier: 407\$ PRIX LA CAPITALE 245\$ Quantité: 9</p> 									

SURPLUS DU MANUFACTURIER

<p>NEUF CLASSEUR SARO 4 tiroirs format légal, avec serrure. (Légèrement endommagé) Prix régulier: 328\$ PRIX LA CAPITALE 205\$ Quantité: 10</p> 	<p>SECRETAIRE EN CHENE 30"x60" avec retour Prix régulier: 521\$ Quantité: 9 PRIX LA CAPITALE 180\$</p> 	<p>SECRETAIRE 30"x60" blanc avec annexe 21"x42" blanche Prix régulier: 829\$ Quantité: 4 PRIX LA CAPITALE 475\$</p> 	<p>BUREAU BAHUT 36"x72" noyer 21"x72" noyer Prix régulier: 924\$ l'ens. Quantité: 6 PRIX LA CAPITALE 525\$ l'ens.</p> 	<p>CALCULATRICE ELECTRONIQUE Imprimante à 12 chiffres avec mémoire, #E-112. Fournie avec couvercle et cordon électrique résistant PRIX LA CAPITALE 89\$</p> 
--	--	--	---	---

BUREAUX EN METAL USAGES 50\$ | BUREAUX "SECRETAIRE" USAGES 125\$

NOTRE ENTREPOT, 1190, VINCENT-MASSEY, REGORGE DE SPECIAUX!

A

AMEUBLEMENT DE BUREAU

LA CAPITALE INC.

1990, BOUL. CHAREST OUEST, SUITE 134
CENTRE COMMERCIAL LAVOISIER, STE-FOY
(Parc Jean-Talon nord) G1N 4K8



JEAN-PIERRE GARNEAU

527-2593
687-2316

Sept-Iles

Meurtre de Mercier: témoin important détenu

par Lucien LATULIPPE

Le présumé meurtrier de Dany Mercier, âgé de 17 ans, de Moisie, a comparu devant le coroner de Sept-

Iles, mercredi matin. Robert de Beaumont, âgé de 23 ans, de Moisie aussi, a été prévenu par Me Raymond Gaudreault qu'il était détenu comme té-

moins important et l'enquête du coroner a été fixée au 1er avril.

Le jeune Mercier a été poignardé à cinq reprises lors d'une dispute à son domicile où demeurait également de Beaumont. Le drame est survenu lundi soir, et le blessé a été déclaré mort à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec vers 6h35, mardi matin.

L'autopsie pratiquée à Québec a permis de relever la trace de cinq coups de couteau au thorax, à l'abdomen et à une jambe. Un coup au thorax était mortel. Il a transpercé le poumon et touché le cœur.

Selon l'enquête menée par l'agent Normand Tremblay, de la brigade du crime de la SQ à Baie-Comeau, et l'agent M. Lapointe, de la SQ à Sept-Iles, un ami qui était tombé en panne, est entré chez Dany Mercier pour lui demander de le conduire dans un garage pour y chercher de l'essence.

Le jeune Mercier a demandé à sa

mère l'autorisation de prendre son auto. C'est à ce moment que Robert de Beaumont, qui est le concubin de Mme Mercier, serait intervenu et qu'il aurait refusé cette permission. La dispute a alors éclaté et le drame a suivi.

Le jeune Mercier a été dirigé vers l'hôpital de Sept-Iles. Les médecins ont réalisé la gravité de la blessure au thorax et ils ont ordonné son transport à Montréal.

Alors que l'avion croisait dans la région de Québec, l'état du blessé a empiré et l'appareil s'est posé à l'aéroport de Sainte-Foy afin de diriger le patient le plus tôt possible vers un hôpital. Mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

Baie-Comeau

Deux suspects ont été arrêtés par la police de Baie-Comeau, jeudi, peu après un vol qualifié à l'hôtel Le

Manoir de cette ville de la Côte-Nord. Dès hier, ils ont été traduits en cour et leur cause a été reportée au 5 avril.

Selon le sergent Gérard Aubin, le hold-up s'est déroulé vers 2h30 au matin. Masqués et armés d'une carabine coupée de calibre 22, deux individus ont forcé l'employé de l'hôtel à leur remettre une somme d'environ \$200 et ils se sont enfuis à pied.

Un ratisage a été effectué dans les environs et, quelques minutes plus tard, les policiers interceptaient un taxi avec deux individus dont la des-

cription correspondait à celle fournie par le plaignant.

L'enquête a par la suite permis de récupérer l'argent et les cagoules. L'arme à feu n'a pas été trouvée. La police présume que les voleurs s'en sont débarrassés en la lançant dans un cours d'eau. Des recherches doivent être effectuées pour la retrouver.

Les deux individus détenus sont âgés d'une vingtaine d'années et ils sont connus de la police. Ils demeureraient non loin de l'hôtel dé-

Affaire Eugène Isaac: le Québec recourt à la Cour suprême

par Lucien LATULIPPE

Le ministère de la Justice du Québec, par l'entremise de Me Michel Babin, procureur de la Couronne à Sept-Iles, a plaidé devant la Cour suprême à Ottawa une requête pour permission d'en appeler d'un jugement de la cour d'appel du Québec. La cause a été entendue récemment.

Me Babin veut en appeler du rejet de son pourvoi dans la cause d'Eugène Isaac qui a été acquitté par un jury, le 30 janvier 1980, à l'issue de son procès devant la cour supérieure au palais de justice de New Carlisle. A cette date, Me Babin était procureur dans le district judiciaire de Bonaventure.

Eugène Isaac était accusé de meurtre au second degré sur la personne de Brennan Arsenault. Devant la cour d'appel, la Couronne réclamait un nouveau procès sur une accusation d'homicide involontaire.

Dans sa décision, le juge François Lajoie soutient que "les moyens invoqués par l'appelante ne soulèvent que des questions de droit seulement et, pour les accueillir, il nous faudrait entrer dans l'examen des faits que le jury a appréciés à la lumière des directives du juge, en droit, qui, sans être parfaites, me satisfont".

Le juge Amédée Monet, pour sa part, déclare dans son jugement écrit que "considéré dans son ensemble, l'exposé du juge de première instance ne viole pas les règles reconnues par notre droit en la matière. De surcroît, l'examen de toute la preuve m'amène à la conclusion que le verdict d'acquiescement n'est pas déraisonnable".

La décision unanime est aussi signée par le juge Fred Kaufman. L'accusé était représenté par Me Lucien Grenier.

Pourvoi rejeté

La cour d'appel a également rejeté le pourvoi de Bernard Parent, âgé de 41 ans, de Joliette, qui voulait en appeler du verdict de culpabilité et de la sentence de 20 mois prononcée contre lui en décembre 1978 et en janvier 1979.

A cette date, Parent demeurait à Sept-Iles. Il était accusé d'avoir, entre le 24 janvier 1978 et 10 février 1978, illégalement et volontairement conseillé à Pierre Durand de commettre un acte criminel qui n'a pas été commis, à savoir le crime d'incendiat (sic) prévu à l'article 389 (1 a) du code criminel, à l'égard d'un bloc appartement situé à 113 Régneault, à Sept-Iles, dans lequel bien, Bernard Parent avait un intérêt spécial, commettant par là un acte criminel contrairement à l'article 422 (a) du code criminel.

L'appelant était représenté par Me Gabriel DePokomandy et la Couronne par Me Paul Chevalier. La décision est signée par les juges Jean Turgeon, John A. Nolan et Claire L'Heureux-Dubé.

L'appel portait uniquement sur les directives du juge au jury. Le juge L'Heureux-Dubé résume sa décision ainsi: "Sur le tout, après avoir relu la preuve, ainsi que les directives du juge au jury, je suis d'avis que l'appelant a eu un procès juste et équitable et qu'un jury composé de 12 personnes raisonnables, bien instruit en droit, n'aurait pu, face à la preuve, en arriver à un verdict autre".

"Quant à la sentence, elle me paraît juste, raisonnable et appropriée à l'espèce", termine le juge L'Heureux-Dubé.

Décédé dans l'incendie de sa cabane à sucre

par Lucien LATULIPPE

Un citoyen de Sainte-Anne-des-Monts, dans la circonscription de Matane, a péri dans l'incendie de sa cabane à sucre à Rivière-à-la-Martre. M. Rodrigue Robison, âgé de 48 ans, était originaire de cette localité située à environ 20 kilomètres à l'est de Sainte-Anne-des-Monts.

La Sûreté du Québec précise que la tragédie s'est déroulée mardi. Vers 2h de la nuit, M. Robison a voulu allumer le poêle et il s'est servi de naphte, ce qui a provoqué une explosion.

Un cousin de la victime l'accompagnait en vue de préparer la cabane pour la saison des sucres. Albert Robison était dehors au moment de l'explosion. Il est accouru et il a tenté d'entrer pour secourir son

cousin dont les vêtements étaient tout en feu, mais il n'a pu y parvenir. Il a lui-même subi des brûlures aux mains et au visage.

La cabane à sucre est située à environ quatre milles au sud du village de Rivière-à-la-Martre. Malgré ses blessures, Albert Robison a parcouru cette distance à pied pour lancer l'alerte. Il n'a pu mettre en marche la motoneige qui les avait conduits sur les lieux.

Des gens sont retournés à la cabane qui était rasée. Les restes calcinés de la victime ont été trouvés dans les débris en présence de l'agent Jean-Claude Pénin, de la SQ à Sainte-Anne-des-Monts.

L'enquête du coroner a été ouverte, mercredi, et elle a été ajournée à une date indéterminée.

Rimouski: Yvan Bérubé reconnaît sa culpabilité

par Lucien LATULIPPE

Au moment de subir son procès devant le juge Mark Dubé, au palais de justice de Rimouski, Yvan Bérubé, âgé de 20 ans, de Price, a décidé d'avouer sa culpabilité par l'entremise de son avocat, Me Richard Côté, de Rimouski.

Le prévenu était accusé du vol qualifié de \$580 à la Caisse populaire de Saint-Octave-de-Métis, vers le 21 janvier dernier, de déguisement et de possession d'une arme à feu dans l'intention de commettre un acte criminel.

Pour l'utilisation de l'arme à feu, le jeune homme devra purger une sentence d'un an de prison. Pour déguisement, la cour lui a imposé six mois de détention, mais concurrents à la première sentence. L'accusation de vol qualifié a été rejetée.

Me Yvan Fortin était le procureur de la Couronne dans cette cause. La Sûreté du Québec a mené l'enquête qui a conduit à l'arrestation de l'accusé, deux heures après le vol.

Le hold-up avait été commis par un individu portant un habit de motoneigiste et le visage caché par un foulard. Le voleur avait une carabine tronçonnée et il a pris la fuite en motoneige.

A Percé

Willie Boutin, âgé de 37 ans, de Chandler, a été condamné à la prison. Trouvé coupable de vol dans un chalet par le juge Yvon Mercier, il a écopé de trois mois de détention.

Par la suite, le prévenu a avoué sa culpabilité à une accusation de vol au restaurant Gargantua de Chandler et le même juge lui a décerné une sentence de cinq mois.

La cause a été entendue au palais de justice de Percé où Me Jean-Paul Decoste est procureur de la Couronne. Me Réal Grenier était l'avocat de l'accusé.

Par ailleurs, André Comeau et Diane Moreau, de Grande-Rivière, ont été accusés d'avoir incendié la maison de leur propriétaire, Ernest Beaudin, demeurant aussi à Grande-Rivière, qui a été accusé, pour sa part, d'avoir fait incendier sa maison.

Les trois accusés ont opté pour un procès devant un juge seul et leur cause a été fixée au 3 mai prochain. M. Beaudin était représenté par Me Réal Grenier, M. Comeau par Me R. Hayes et Mme Moreau par Me Gilles Gaul.

L'incendie en question remonte au 20 février 1979 et les pertes ont été estimées à \$25,000. L'enquête du

Une maison est rasée par le feu à Stoneham

Une maison de deux étages, qui était en rénovation, a été rasée par le feu à Stoneham, mercredi. Elle s'élevait au 279 rue de l'Eglise et les pertes sont estimées à \$30,000.

Il était 5h30 du matin lorsque les pompiers volontaires de cette municipalité ont été alertés. En arrivant sur les lieux, le chef Allen McKeown a constaté que la maison était déjà tout en feu et qu'elle était vouée à la destruction.

Les pompiers ont travaillé jusqu'à 8h pour venir à bout du brasier qui couvrait dans les débris. Personne n'a été blessé.

La maison était inhabitée et elle avait été acquise, l'an dernier, par M. Emile Rainville, de Charlesbourg, qui

avait commencé récemment à y effectuer des travaux de rénovation.

L'incendie semble d'origine accidentelle, laisse entendre M. McKeown, mais il sera impossible d'en établir la cause certaine.

Beauceville

Un hôtel de Beauceville a été la scène d'un vol avec violence, vers 11h jeudi soir. Deux individus ont frappé le barman et ils ont pillé la caisse. Mais ils n'ont pas eu la chance de jouir longtemps de leur butin mal acquis. Des agents de la Sûreté du Québec les ont interceptés peu après et l'enquête se poursuit, au poste de Saint-Georges de Beauce.

COMMENT ÉCONOMISER \$70 OU PLUS SUR UNE BATTERIE DE CUISINE EN ACIER INOXYDABLE

VOIR PAGE H-5



SOYEZ VIGILANT ET ÉCONOMISEZ

ANDRÉ HUOT INC.

1521, Richard, Ste-Foy 872-7784

LE SAVIEZ-VOUS? **ANDRÉ HUOT INC. vous offre...**

UN PLAN DE PROTECTION CHAUFFAGE pour 60 \$

- mise au point annuelle (incluse dans le plan de protection);
 - test d'efficacité gratuit avec toute mise au point;
 - installation du Retro-Fit par le plus grand spécialiste du Retro-Fit à Québec.
- Si vous possédez déjà un Retro-Fit, nous vous offrons de le vérifier gratuitement. Travail effectué par des professionnels consciencieux (nos clients vous le diront)
- P.S.** Vous pouvez vous fier à nous, nous ne vendons pas d'huile.



872-3745

3600, boul. Wilfrid-Hamel, Les Saules, Québec



DÉMÉNAGEMENTS BELLECHASSE INC.
LOCAL-NATIONAL-INTERNATIONAL

MEMBRE ALLIED VAN LINES

Élaborez vos projets d'avenir...


DÉMÉNAGEMENTS BELLECHASSE s'occupe de votre présent.



Denis Pepin

- Location à court et long terme
- Chevrolet • Oldsmobile • Camions Chevrolet

2500
Quatre-Bourgeois
Ste-Foy
653-2861



**GILES BEDARD
AUTOS L'EE**

46, route Trans-Canada
Lévis: 833-3201

Département du service et des pièces
ouvert tous les soirs jusqu'à 22 heures

Concessionnaire: Pontiac - Buick - GMC



**CHEVROLET
OLDSMOBILE**

60, Dorchester sud
529-4561

Location à long terme

automobiles **giguère**
L'AUTOSATISFACTION

- PONTIAC
- BUICK
- CADILLAC

375, boul.
Wilfrid-Hamel est
529-1351



**lévis
auto**

40, Kennedy
Lévis
837-3661

Ouvert tous les soirs, vente



L'AMI MICHEL

VENTE • SERVICE • PIÈCES
"LOCATION"
MICHEL CLOUTIER AUTO

5070, boul. du Jardin
Orsainville
627-2636

LE SAVIEZ-VOUS?

Votre concessionnaire GM offre maintenant plusieurs modèles différents de petites voitures 1982 extrêmement avantageuses

<p>CHEVETTE à partir de 5737\$*</p>  <p>COTE ROUTIERE 55 MI/GAL (5.1 L/100 km) COTE COMBINEE 44 MI/GAL (6.4 L/100 km)</p>	<p>CAMARO à partir de 9083\$*</p>  <p>COTE ROUTIERE 45 MI/GAL (6.3 L/100 km) COTE COMBINEE 35 MI/GAL (7.9 L/100 km)</p>	<p>CAVALIER CADET à partir de 7618\$*</p>  <p>COTE ROUTIERE 55 MI/GAL (5.1 L/100 km) COTE COMBINEE 39 MI/GAL (7.1 L/100 km)</p>
** PRIME EN ESPECES DE 500 \$		** PRIME EN ESPECES DE 750 \$
<p>ACADIAN à partir de 5737\$*</p>  <p>COTE ROUTIERE 55 MI/GAL (5.1 L/100 km) COTE COMBINEE 44 MI/GAL (6.4 L/100 km)</p>	<p>PHOENIX PJ à partir de 7008\$*</p>  <p>COTE ROUTIERE 53 MI/GAL (5.3 L/100 km) COTE COMBINEE 40 MI/GAL (7 L/100 km)</p>	<p>SKYLARK à partir de 8836\$*</p>  <p>COTE ROUTIERE 53 MI/GAL (5.3 L/100 km) COTE COMBINEE 40 MI/GAL (7 L/100 km)</p>
** PRIME EN ESPECES DE 500 \$		** PRIME EN ESPECES DE 750 \$

PROTECTION POUR PROPULSION DE 24 MOIS ET 40,000 KM

* D'APRES LE PRIX DE DETAIL SUGGERE PAR LE FABRICANT, EN VIGUEUR LE 10 FEVRIER 1982. TRANSPORT, TAXE PROVINCIALE ET IMMATRICULATION EN SUS. SUSCEPTIBLE DE CHANGEMENT SANS PREAVIS.

** LA PRIME EN ESPECES S'APPLIQUE AUX VOITURES ET CAMIONS POIDS LEGERS ADMISSIBLES. VOUS DEVEZ EN PRENDRE LIVRAISON D'ICI LE 31 MARS 1982.

SE RAPPELER QUE LES CHIFFRES DE COTES ROUTIERES ET COMBINEES DE CONSOMMATION SONT DES ESTIMATIONS BASEES SUR DES METHODES D'ESSAIS EN LABORATOIRE APPROUVEES PAR TRANSPORTS CANADA.

ROGER BARRÉ

CONCESSIONNAIRE CHEVROLET - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET

LOCATION A COURT ET LONG TERME

1095, DE LA CANARDIERE **529-3331**

